

CEPII

CARNETS GRAPHIQUES

L'économie mondiale dévoile ses courbes

Dirigé par

Isabelle Bensidoun et Jézabel Couppey-Soubeyran

SOMMAIRE

Introduction	9
Tendances globales	13
Ouverture commerciale mondiale	14
<i>Deux bonds et un plateau</i> Sébastien Jean	
Globalisation financière	16
<i>Après l'exubérance, un reflux des forces déstabilisatrices</i> Isabelle Bensidoun et Jézabel Couppey-Soubeyran	
Investissements directs étrangers	18
<i>Quand la mondialisation fait boule de neige</i> Sébastien Jean	
Part des migrants dans la population	20
<i>Stable au niveau mondial, en hausse dans les pays avancés</i> Anthony Edo	
Inégalités dans le monde	22
<i>D'une contradiction à l'autre</i> Isabelle Bensidoun	
Exportations et PIB	24
<i>Fin de la domination sans partage des pays riches de l'OCDE</i> Sébastien Jean	
Japon	26
<i>De l'ascension à la déflation</i> Isabelle Bensidoun	

Chine	28	Accords commerciaux régionaux	48
<i>Un décollage spectaculaire</i>		<i>Un nombre croissant et un contenu toujours plus large</i>	
Christophe Destais		Cristina Mitaritonna	
Émissions de CO₂	30	Accords commerciaux régionaux	50
<i>La Chine désormais au premier rang</i>		<i>Un poids croissant dans le commerce mondial</i>	
Stéphanie Monjon		Thierry Mayer et Vincent Vicard	
Dollar	32	Commerce intra-européen	52
<i>Une hégémonie persistante</i>		<i>De la CEE au marché unique</i>	
Carl Grekou		Thierry Mayer et Vincent Vicard	
Inflation mondiale	34	Fragmentation des chaînes de valeurs	54
<i>Sous influence des prix chinois</i>		<i>Le trio Allemagne-États-Unis-Chine au cœur du processus</i>	
Michel Aglietta		Charlotte Emlinger et Gianluca Santoni	
Prix du pétrole	36	Importations de produits primaires	56
<i>L'histoire se répète-t-elle ?</i>		<i>La Chine bouleverse les marchés mondiaux</i>	
Valérie Mignon		Françoise Lemoine	
Commerce	39	Commerce de produits agricoles et agroalimentaires	58
Commerce	40	<i>L'entrée de la Chine sur le marché international</i>	
<i>Moindre effet des frontières, plus grand effet de la distance</i>		Charlotte Emlinger	
Jules Hugot		Exportations de produits manufacturés	60
Coûts de transport	42	<i>Le choc chinois</i>	
<i>Une baisse en phase avec le dynamisme des échanges commerciaux</i>		Françoise Lemoine	
Gianluca Orefice		Spécialisation de la triade	62
Droits de douane	44	<i>États-Unis dans les services, Chine dans le manufacturier,</i>	
<i>Une baisse considérable</i>		<i>Europe entre les deux</i>	
Houssein Guimbard		Deniz Ünal	
OMC	46	Spécialisation manufacturière par gamme dans la triade	64
<i>À la recherche d'un nouveau souffle</i>		<i>La Chine toujours dans le bas de gamme</i>	
Houssein Guimbard		Deniz Ünal	

Commerce intra- versus interbranches	66	Marchés boursiers	86
<i>Regain de similitudes ?</i>		<i>Des volumes gigantesques d'opérations à toute vitesse</i>	
Alix de Saint Vaulry et Deniz Ünal		Jézabel Coupey-Soubeyran	
Échanges de services	68	Marché des changes	88
<i>Miroir d'un monde globalisé</i>		<i>Miroir d'une finance internationalisée</i>	
Isabelle Bensidoun et Deniz Ünal		Jézabel Coupey-Soubeyran	
Exportations de services liés aux TIC	70	Politiques monétaires	90
<i>L'Inde se hisse au premier rang</i>		<i>Confrontées à l'inflation puis au risque de déflation</i>	
Françoise Lemoine		Fabien Tripier	
Chine	72	Inégalités et crédit aux ménages	92
<i>De l'excédent commercial à l'investissement international</i>		<i>Un couple infernal</i>	
Françoise Lemoine		Jérôme Héricourt	
Macro-finance	75	Salaires dans la finance	94
Capitalismes	76	<i>Une envolée interrompue par la crise</i>	
<i>D'un régime de croissance à l'autre</i>		Ariell Reshef	
Michel Aglietta		PIB par tête en Europe et aux États-Unis	96
Inégalités	78	<i>De la convergence aux divergences</i>	
<i>Un intérêt tardif</i>		Fabien Tripier	
Isabelle Bensidoun et Grégoire Elkouby		Déséquilibres courants en zone euro	98
Partage de la valeur ajoutée	80	<i>Un problème de taille du secteur exportateur</i>	
<i>Une déformation au détriment du travail</i>		Sophie Piton	
Sophie Piton et Antoine Vatan		Migrations	101
Cycles financiers en zone euro	82	Migrations internationales	102
<i>Une hétérogénéité forte</i>		<i>Une redistribution des destinations</i>	
Michel Aglietta		Camilo Umana Dajud	
Cycles immobiliers	84	Réfugiés dans le monde	104
<i>Une synchronisation croissante... sauf pour l'Allemagne</i>		<i>Le poids des guerres</i>	
Thomas Grjebine		Anthony Edo	

Introduction

Le CEPII a 40 ans. L'occasion pour ses économistes de faire le point sur les évolutions qui ont marqué l'économie mondiale tout au long de ces années. Pour ce faire, une quarantaine de graphiques, qui sont comme autant de bougies que nous invitons nos lecteurs à souffler avec nous, regroupés en cinq carnets dont le premier retrace les évolutions globales qui ont dessiné les contours de l'économie mondiale au cours des quatre décennies passées et les quatre autres proposent un zoom thématique détaillant les différentes évolutions aux niveaux commercial, macro-financier, des migrations et de l'environnement.

Ces *Carnets graphiques* n'ont, bien entendu, pas vocation à présenter l'ensemble des dynamiques qui ont conduit à l'économie mondiale telle que nous la connaissons aujourd'hui, bien différente à de nombreux égards de celle qui prévalait il y a 40 ans. Ils sont au pluriel car ils témoignent de ce que chaque auteur a choisi d'illustrer par le graphique qu'il y présente, comme des Carnets à plusieurs mains. Choix qui a parfois été contraint par la disponibilité des données.

Car, certes, grâce aux données internationales dont l'étendue et l'accessibilité ont connu des progrès spectaculaires ces 40 dernières années, l'économie mondiale, et avec elle la mondialisation, laissent à voir beaucoup de leurs courbes ou de leurs contours, mais elles conservent aussi leurs zones d'ombres.

C'est ainsi qu'il n'est guère possible de remonter très loin dans le temps pour connaître de manière fiable et pertinente l'évolution des droits de douane au niveau mondial. Ce sont aussi les mesures non tarifaires, celles qui prévalent aujourd'hui, dont il est difficile, de par leur nature, d'avoir une évaluation chiffrée globale. Ce sont encore les échanges de services dans leurs modalités qui dépassent les échanges au sens strict retracés par les balances des paiements et qu'il n'est toujours pas possible de connaître au niveau mondial. Ce sont les inégalités entre les citoyens du monde, qui, faute d'une enquête mondiale sur les revenus, ne peuvent encore qu'être estimées,

Impact budgétaire de l'immigration en France 106

Ni un fardeau, ni une aubaine

Lionel Ragot

Environnement - énergie 109

Besoins énergétiques mondiaux 110

La Chine désormais au premier rang

Stéphanie Monjon

Émissions de CO₂ 112

Quand le commerce permet de les déplacer

Jean Fouré

Émissions gaz à effet de serre dues aux transports 114

Explosion du routier et de l'aérien international

Cecilia Bellora

avec des hypothèses qui font que les différentes estimations ne livrent pas toujours les mêmes conclusions quant aux évolutions des inégalités au sein des pays. Ce sont aussi les échanges intra-firmes qu'il n'est toujours pas possible de tracer pour bien identifier le rôle joué par les multinationales dans le processus de mondialisation. Sans compter que, dans toutes ces évolutions, il y a aussi une dimension qualitative plus difficilement mesurable.

Cette liste n'a pas la prétention d'être exhaustive. Elle est composée de ce à quoi nous avons été confrontées, parfois avec étonnement, lors de la constitution de ces *Carnets graphiques*. Elle montre en tout cas que lorsque la mondialisation est encadrée par des accords, parce que les pays prennent des engagements dont l'exécution doit être vérifiée, alors les données viennent à se constituer et certaines zones d'ombre à s'estomper. C'est ainsi que la création de l'OMC a permis d'avancer sur la connaissance de la protection commerciale, que les accords sur le climat permettent de mieux apprécier la répartition des émissions de gaz à effet de serre, ou que le lancement des négociations sur les services en 2001 ont pu laisser espérer que des efforts allaient être déployés pour mieux cerner les échanges de services qui s'effectuent par le biais de la présence commerciale ou de personnes physiques, espoirs que l'échec du cycle de Doha est venu décevoir et que les paquets de Bali et de Nairobi n'ont pas permis de raviver.

Ces précautions prises, nous espérons que la lecture de ces *Carnets graphiques* vous permettra de vous faire une idée assez complète des transformations qui se sont produites ces 40 dernières années.

Parmi elles, l'intensification du commerce mondial à partir du milieu des années 1960, puis de sa croissance effrénée dans les années 1990-2000 lorsque le phénomène a pris véritablement une dimension mondiale. La crise financière de 2007-2008 y a certes mis fin et fait régresser le taux mondial d'ouverture commerciale, mais cela ne signifie pas nécessairement qu'il ait vocation à baisser substantiellement dans les années à venir.

S'il est un domaine marqué par l'intensification, l'extension et l'accélération des échanges c'est celui de la finance. La finance a pris une dimension globale qui se reflète non seulement dans les flux du compte financier des balances des paiements, mais également dans le gigantisme du marché des changes et la

très forte croissance des transactions boursières. Là aussi, la crise financière de 2007-2008 a marqué un coup de frein, qu'il serait toutefois hâtif d'interpréter comme l'amorce d'une déglobalisation financière. La financiarisation de nos économies a été telle au cours des dernières décennies qu'elle ne se défera pas du jour au lendemain. En revanche, une chose est claire, depuis la crise, la globalisation financière s'affiche sous un jour nouveau avec des flux internationaux de capitaux relativement moins instables, car constitués en plus grande part d'investissements directs étrangers. Jusqu'à quand ?

Portés par le souci des entreprises d'accéder aux marchés les plus dynamiques ou de participer aux chaînes mondiales de valeur en se localisant là où les coûts sont les plus avantageux, mais aussi, pour les pays du Sud, de bénéficier de transferts de technologies, les investissements directs étrangers ont connu un essor considérable : rapporté au PIB, le stock mondial d'investissements directs étrangers entrants a été multiplié par 7 en moins de 40 ans, témoignant ainsi du déploiement des entreprises multinationales.

Si les marchandises et les capitaux ont circulé de plus en plus intensivement au cours des dernières décennies, on ne peut pas en dire autant des personnes. Il y a certes de l'hétérogénéité entre les pays selon leur niveau de revenu, mais au niveau mondial, la part des migrants n'a guère changé ces 40 dernières années.

La mondialisation a-t-elle apporté une prospérité ? Bien partagée ? Les débats sont vifs à ce sujet et les inégalités sont à cet égard devenues un enjeu majeur du débat sur la mondialisation. Depuis 2000, l'extension de la convergence des niveaux de vie à un nombre suffisamment important de pays pour que le phénomène revête une dimension globale a permis aux inégalités entre pays de rejoindre les inégalités internationales sur la voie de la décroissance. Et c'est bien cette baisse des inégalités internationales qui fait que celles entre citoyens du monde connaissent aussi une diminution. Car, au niveau interne, les inégalités se sont creusées dans de nombreux pays jusqu'à la crise financière de 2007-2008. Depuis lors, les évolutions sont plus contrastées et, au niveau mondial, les estimations de cette composante interne des inégalités indiquent une stabilisation ou une réduction depuis 2000, mais paradoxalement la désillusion de la mondialisation n'a cessé de grandir.

S'il est un pays qui a transformé l'économie mondiale, c'est bien la Chine. Son ascension fulgurante, basée sur une approche bien éloignée des différents consensus qui ont eu cours ces dernières décennies, a profondément modifié les grands équilibres économiques mondiaux, signant la fin de la domination sans partage des pays riches de l'OCDE. Parmi ces derniers, le Japon est celui qui aura fait, avant tous les autres, la douloureuse expérience de la déflation à la suite d'une crise bancaire et financière, avec pour conséquence son remplacement par la Chine en tant que pôle de la triade aux côtés de l'Europe et des États-Unis. Moins hégémoniques que par le passé au niveau économique, les États-Unis restent une puissance financière armée de sa monnaie, le dollar, dont le rôle de devise clé persiste, et n'a guère souffert de l'introduction de l'euro.

Alors qu'il y a 40 ans l'économie mondiale était plongée dans une phase de crises inflationnistes, et qu'en Amérique latine, le Brésil, ou plus proche de nous, la Turquie flirtaient avec des taux d'inflation à trois chiffres, début 2018, c'est de la faiblesse de l'inflation qu'il était question. Pourtant les évolutions du prix du pétrole de ces 20 dernières années ont été très semblables à celles des années 1970 et 1980. Mais le contexte dans lequel elles sont intervenues était radicalement différent. Le premier choc pétrolier s'est produit lors d'une phase de ralentissement économique alors que l'envolée du prix du brut à la fin de la décennie 1990 est intervenu lors d'une phase d'expansion de l'économie mondiale. En outre, pour l'inflation aussi, l'ascension chinoise est devenue déterminante. En bouleversant la division internationale du travail et en grossissant la force de travail mondiale avec son armée de réserve à bas coûts, la Chine est devenue l'atelier du monde et ses prix, les prix directeurs des biens manufacturés en Occident.

Contrepartie de son ascension, la Chine est désormais au premier rang des émissions de CO₂, même si pour le moment les émissions d'un Chinois sont inférieures à celle d'un Américain. La réduction de ces émissions, qui ont plus que doublé en l'espace de 40 ans, est devenue l'un des grands enjeux de ce XXI^e siècle et sans aucun doute celui dont la réussite va largement conditionner le devenir de l'économie mondiale des prochaines années.

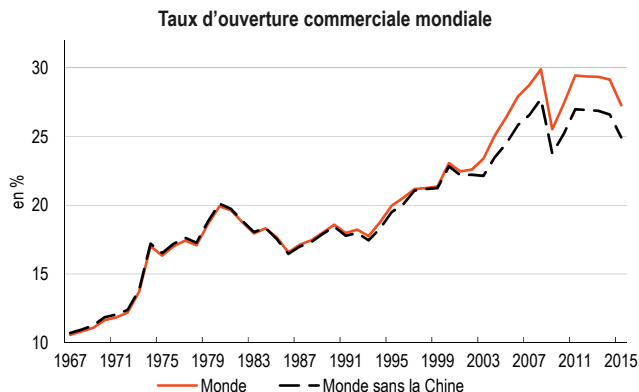
Isabelle Bensedoun et Jézabel Couppey-Soubeyran



Ouverture commerciale mondiale

Deux bonds et un plateau

Sébastien Jean



Source : calculs de l'auteur à partir de CEPII, base de données CHELEM.

Le taux d'ouverture est calculé comme la demi-somme des exportations et des importations mondiales de biens et services en pourcentage du PIB, aux taux de change courants. Le commerce intra-UE28 est exclu de ce calcul sur l'ensemble de la période. Le calcul du taux d'ouverture pour le monde sans la Chine exclut celle-ci du calcul du PIB mondial, ainsi que tous les flux commerciaux à destination ou en provenance de Chine.

À partir du milieu des années 1960, le commerce international s'est considérablement intensifié. La protection politique fournie par les États-Unis à leurs alliés, le cadre institutionnel fixé à Bretton Woods et la réduction rapide des coûts de transport et de commerce y ont été pour beaucoup. De 11 % en 1967, le taux d'ouverture mondial dépassait 20 % en 1980.

Après une relative stabilité durant les années 1980, une nouvelle phase s'est ouverte à partir de 1993. Politiquement, elle est marquée par la domination des États-Unis, l'ouverture de la Chine et celle des pays de l'ancien bloc soviétique. La libéralisation des capitaux dans la seconde partie des années 1980, la création de l'Organisation mondiale du commerce en 1995 et la multiplication des accords de libre-échange ont également fourni un cadre propice. À ces facteurs s'est ajoutée la révolution des technologies de l'information et de la communication, avec l'explosion d'Internet. Résultat, le taux d'ouverture est passé de 18 % en 1993 à 30 % en 2008, sur une période marquée par le développement des chaînes de valeurs mondiales, c'est-à-dire d'une fragmentation des processus de production entre différents pays.

La crise financière de 2007-2008 a marqué la fin de cette phase de croissance effrénée du commerce mondial. L'ouverture commerciale a depuis régressé pour atteindre 27 % en 2015, ce qui ne signifie pas nécessairement qu'elle ait vocation à baisser substantiellement dans les années à venir. Jusqu'ici en tout cas il est plus juste de parler d'un plateau que d'un reflux.

POUR EN SAVOIR PLUS

HUGOT J., FOUQUIN M. et JEAN S. [2016], « Une brève histoire des mondialisations commerciales », *L'économie mondiale 2017*, La Découverte, « Repères », Paris.

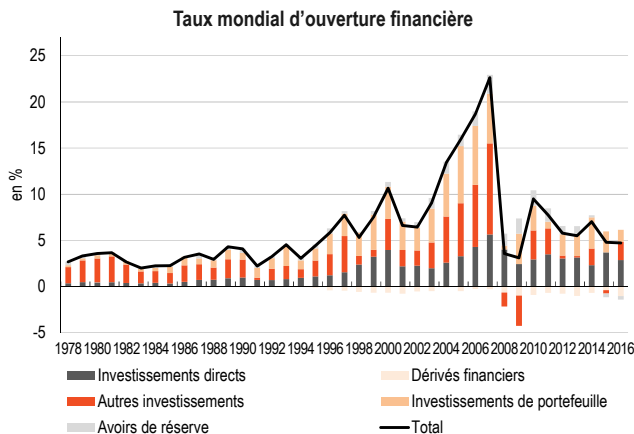
JEAN S. [2015], « Le ralentissement du commerce mondial annonce un changement de tendance », *La Lettre du CEPII*, n° 356, septembre.

JEAN S. [2017], « La démondialisation n'aura pas lieu », *L'économie mondiale 2018*, La Découverte, « Repères », Paris.



Globalisation financière Après l'exubérance, un reflux des forces déstabilisatrices

Isabelle Bensidoun
et Jézabel Couppey-Soubeyran



Note : demi-somme des acquisitions nettes d'actifs financiers et des accroissements nets des passifs rapportée au PIB mondial.

Sources : calculs des autrices à partir de FMI, *Statistiques de la balance des paiements*.

La globalisation financière, versant financier de la mondialisation, désigne un amoindrissement des frontières qui, jusque dans les années 1970-1980, limitaient la circulation internationale des capitaux. La demi-somme des flux financiers internationaux (actifs et passifs), que comptabilise la balance des paiements de chaque pays, à savoir les investissements directs, les investissements de portefeuille, les « autres investissements », les dérivés financiers et les avoires de réserve, rapportée au PIB mondial permet de mesurer le taux mondial d'ouverture financière.

Portée par la libéralisation financière engagée au milieu des années 1980 dans les économies avancées, l'ouverture des comptes de capitaux des économies émergentes et la libéralisation de leur secteur financier dans les années 1990, la globalisation financière connaît une progression spectaculaire du début des années 1990 à la crise financière mondiale de 2007-2008, interrompue à la fin des années 1990 par la crise asiatique et au début des années 2000 par l'éclatement de la bulle Internet. Dans les années 2000, les flux de capitaux les plus volatils, investissements de portefeuille et surtout autres investissements (essentiellement des prêts et des emprunts internationaux) connaissent un essor considérable jusqu'à représenter près de 70 % des flux de capitaux mondiaux à la veille de la crise.

Depuis, l'ensemble des flux internationaux de capitaux ont progressé moins rapidement que le PIB mondial, ramenant le taux d'ouverture financière au niveau auquel il se trouvait avant son ascension des années 2000 (6 % du PIB mondial en moyenne depuis la crise). Il faut dire que les autres investissements se sont fortement contractés au sortir de la crise, au point qu'en 2008 et 2009, les remboursements l'ont emporté sur l'octroi de prêts nouveaux (flux d'autres investissements négatifs). La contraction de cette composante très volatile des flux financiers est essentiellement due à celle de l'activité internationale des banques européennes (en particulier celles du Royaume-Uni et de la zone euro), tout comme son essor l'avait été. Ainsi au-delà du repli du taux d'ouverture financière, c'est surtout la structure des flux internationaux de capitaux qui s'est profondément modifiée depuis la crise : les investissements directs en constituent, en moyenne depuis 2010, plus de la moitié, rendant ainsi la globalisation financière moins génératrice de forces déstabilisatrices. Jusqu'à quand ?

POUR EN SAVOIR PLUS

AGLIETTA M., BRENDER A. et COUDERT V. [1990], *Globalisation financière : l'aventure obligée*, Economica.

BUSSIÈRE M., SCHMIDT J. et VALLA N. [2016], « International Financial Flows in the New Normal: Key Patterns (and Why We Should Care) », *CEPII Policy Brief*, n° 10, mars.

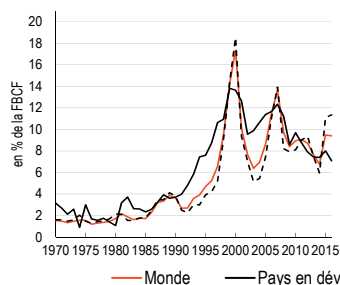


Investissements directs étrangers

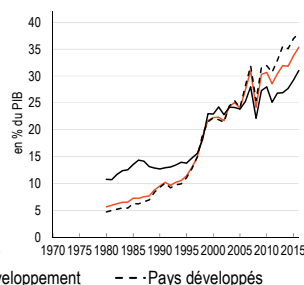
Quand la mondialisation fait boule de neige

Sébastien Jean

Flux entrants d'investissements directs étrangers



Stock d'investissements directs étrangers entrants



Note : la définition des économies développées et en développement est celle retenue par les Nations unies.

Source : calculs de l'auteur à partir de CNUCED.

Reflets du déploiement des entreprises multinationales, vecteurs de transferts de technologie vers les pays du Sud, substitués aux échanges quand les entreprises produisent sur place pour servir le marché local, mais puissants amplificateurs du commerce lorsqu'ils participent à la division internationale du travail en se localisant là où les coûts sont les plus avantageux, les investissements directs étrangers (IDE) ont connu un essor considérable.

Alors que jusqu'au milieu des années 1980, ils peinaient à atteindre 2 % de la formation brute de capital fixe dans le monde, la croissance exponentielle qu'ils vont connaître au sortir du bas de cycle du début des années 1990 va les porter à plus de 17 % en 2000. L'acmé atteinte alors n'est toutefois pas représentative d'une tendance de fond, parce qu'elle inclut des montants liés aux fusions et acquisitions extravagantes de la bulle des valeurs de l'Internet. De même, le nouveau pic atteint en 2007 (13,6 %) n'a plus été approché depuis la crise financière, loin s'en faut, que ce soit dans les économies développées ou en développement. Il reste que les fluctuations des années récentes situent la moyenne mondiale des flux d'IDE entre 8 % et 10 % de la formation brute de capital fixe (soit entre 2 % et 2,5 % du PIB), un niveau qui demeure très élevé.

L'accumulation de ces flux devenus nettement plus grands, augmentée des effets de valorisation, se traduit par une évolution saisissante du stock d'IDE. En proportion du PIB mondial, ce stock a presque doublé entre 1980 et 1994, avant d'exploser littéralement dans les années 1990 pour atteindre 22,3 % en 2000. Depuis, la tendance est moins prononcée, mais la croissance suffisamment soutenue pour porter le stock d'IDE à plus de 35 % du PIB en 2016. Le déploiement des entreprises multinationales et de leurs chaînes mondiales de valeur ne se dément donc pas.

POUR EN SAVOIR PLUS

BUSSIÈRE M., SCHMIDT J. et VALLA N. [2016], International Financial Flows in the New Normal: Key Patterns (and Why We Should Care), *CEPII Policy Brief*, n° 10, mars.

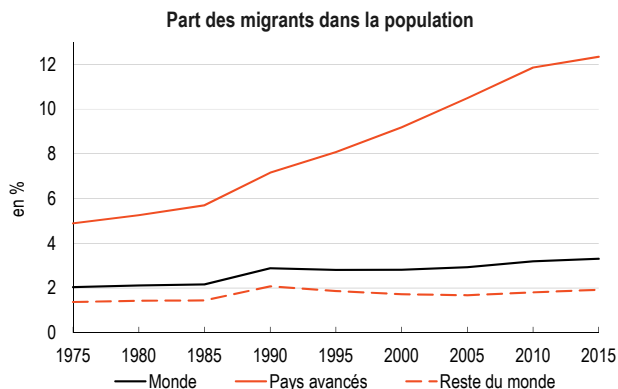
LEMOINE F., PONCET S., ÜNAL D. et CASSÉ C. [2015], L'usine du monde au ralenti ou le changement de régime du commerce extérieur chinois, *CEPII Working Paper*, n° 2015-04, mars.



Part des migrants dans la population

*Stable au niveau mondial,
en hausse dans les pays avancés*

Anthony Edo



Note : les pays avancés regroupent les pays de l'OCDE hors Chili, Mexique, Turquie, Lettonie, Pologne, Slovaquie, Corée du Sud et Hongrie. En 2015, ce groupe de pays représente 13 % de la population mondiale.

Source : Banque mondiale, *World development indicators*.

Un migrant est défini par la Banque mondiale comme une personne qui réside dans un pays où il n'est pas né.

La Banque mondiale dénombreait, en 2015, 243 millions de personnes résidant hors de leur pays de naissance. Ces migrants internationaux, représentent 3,3 % de la population mondiale. Ce pourcentage est légèrement supérieur à ce qu'il était dans les années 1970 (2 % en 1975) ou en 1960 (2,4 %). Cela provient d'un accroissement de la population mondiale moins rapide que celui du nombre de migrants : depuis 1975, la première a été multipliée par 2, le second par 3.

Cette faible variation de la part de migrants internationaux montre que le rôle joué par les migrations dans la mondialisation est sans commune mesure avec celui des biens et des capitaux. Le commerce international est, en effet, passé d'environ 20 % du PIB mondial en 1980 à 28 % en 2015 et les flux de capitaux de près de 4 % du PIB mondial à 23 % à la veille de la crise financière de 2007-2008.

La relative stabilité de la part des migrants internationaux ne doit toutefois pas masquer de fortes disparités selon le niveau de richesse des pays. La dynamique des migrations est bien plus marquée dans les pays de l'OCDE à hauts revenus, où la part des migrants est passée de 5 % en 1975 à 12 % en 2015 (+ 7 points de pourcentage), qu'elle ne l'est dans le reste du monde, où leur part n'a progressé que de 0,5 point. Cette dynamique est de même ampleur en Amérique du Nord et en Europe, essentiellement nourrie par des migrants originaires du reste du monde. Leur part a effectivement augmenté de 21 points en Amérique du Nord pour atteindre 88 % en 2015 et de 13 points en Europe (75 % en 2015).

POUR EN SAVOIR PLUS

EDO A. [2015], « Afflux de réfugiés en Europe. Quels enseignements tirer des expériences passées ? », *Le Blog du CEPII*, Billet du 30 septembre.

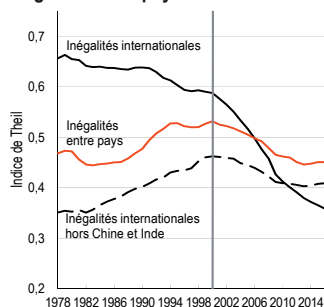
EDO A. [2016], « Migrations et mouvements de réfugiés : état des lieux et conséquences économiques », *L'économie mondiale 2017*, La Découverte, « Repères », Paris.



Inégalités dans le monde D'une contradiction à l'autre

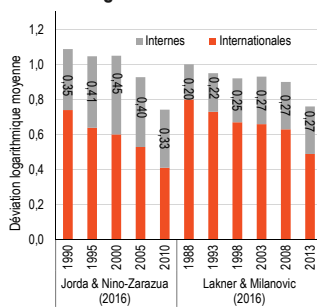
Isabelle Bensidoun

Inégalités entre pays et internationales



Source : calculs de l'auteur à partir de CEPII, base de données CHELEM.

Inégalités mondiales



Source : estimations des auteurs mentionnés dans le graphique.

Les **inégalités entre pays** mesurent les inégalités de niveaux de vie moyens entre pays, appréhendés par leur PIB par tête en parité de pouvoir d'achat.

Les **inégalités internationales** cherchent à prendre davantage en compte les individus, ou moins leur nombre, que les pays, en attribuant à chaque pays un poids proportionnel à sa population.

Les **inégalités mondiales** mesurent les inégalités de revenus (ou de dépenses) entre les citoyens du monde. Chaque pays n'est plus simplement représenté par son niveau de vie moyen, mais par la distribution de ses revenus (déciles). Les inégalités internes sont ici prises en compte.

Plus l'indicateur est élevé (indice de Theil ou déviation logarithmique moyenne), plus les inégalités sont fortes.

L'évolution des inégalités dans le monde est, depuis la fin des années 1990, un enjeu majeur du débat sur la mondialisation. Jusqu'en 2000 selon que l'on privilégiait un indicateur d'inégalités entre les niveaux de vie des différents pays, pondéré (inégalités internationales) ou pas (inégalités entre pays), les diagnostics étaient contradictoires. La baisse des inégalités internationales provenait du formidable rattrapage de la Chine qui compte pour 1/5^e de la population mondiale (hors Chine ces inégalités progressaient) ; la hausse des inégalités entre pays, de l'absence de rattrapage systématique des pays riches par les pays pauvres.

Depuis 2000, cette contradiction a disparu, les deux mesures renvoient le même constat : une réduction des inégalités qui n'est plus simplement le fait du rattrapage chinois, mais d'une extension à de nombreux pays qui fait qu'un processus de convergence des niveaux de vie moyens dans le monde est désormais à l'œuvre.

Quant aux inégalités mondiales, leur recul provient de celui des inégalités internationales car dans un premier temps, de la fin des années 1980 jusqu'au début des années 2000, les inégalités internes, en moyenne au niveau mondial, ont progressé. Depuis 2000, le diagnostic sur l'évolution de cette composante interne des inégalités mondiales diffère selon les estimations : stabilisation pour les uns, réduction pour les autres. C'est que pour évaluer les inégalités mondiales et leurs composantes interne et internationale sans ambiguïté, il faudrait pouvoir disposer d'une enquête mondiale sur les revenus des ménages. Comme il n'en existe pas, les estimations sont faites à partir des enquêtes nationales, chacun tentant de résoudre à sa manière les difficultés liées aux écarts de définitions ou de concepts entre les pays et à l'agrégation des données.

POUR EN SAVOIR PLUS

BENSIDOUN I. [2004], « L'imbroglie des inégalités », *L'économie mondiale 2005*, La Découverte, « Repères », Paris.

JORDA V. et NIÑO-ZARAZÚA M. [2016], « Global Inequality: How Large is the Effect of Top Incomes? », *WIDER Working Paper*, n° 2016/94.

LAKNER C. ET MILANOVIC B. [2013], « Global Income Distribution: From the Fall of the Berlin Wall to the Great Recession », *Policy Research Working Paper*, n° 6719, The World Bank.

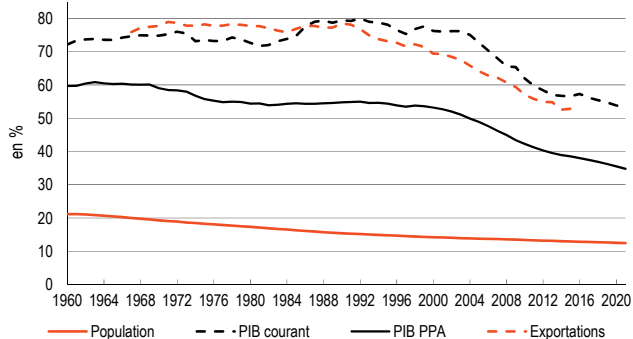


Exportations et PIB

Fin de la domination sans partage des pays riches de l'OCDE

Sébastien Jean

Part des pays riches de l'OCDE dans le total mondial



Note : sont retenus dans la catégorie des pays riches de l'OCDE ceux dont le PIB par tête en PPA en moyenne sur la période 1978-2016 est supérieur à 20 000 dollars aux prix de 2011. Le Chili, la Corée du Sud, la Hongrie, la Lettonie, le Mexique, la Pologne, la Slovaquie et la Turquie, bien que faisant partie de l'OCDE, ne sont donc pas inclus. Les exportations concernent tous les produits, hors énergie et extraction. Les chiffres post-2016 sont des prévisions.

Source : calculs de l'auteur à partir de CEPIL, base de données CHELEM.

L'économie mondiale d'après-guerre a été largement dominée, jusqu'à la fin des années 1980, par un nombre limité de pays industrialisés, pour l'essentiel les pays riches membres de l'OCDE. Qu'il s'agisse de PIB à prix courants ou d'exportations de marchandises hors énergie et extraction, ils comptaient pour presque 80 % du total mondial au début des années 1990, alors qu'ils représentaient 15 % de la population mondiale. Même exprimée en parité de pouvoir d'achat (PPA) pour tenir compte des écarts de niveaux de prix entre les pays, leur part dans le PIB mondial atteignait encore 55 %.

En un quart de siècle à peine, les grands équilibres économiques mondiaux se sont profondément transformés. La raison la plus manifeste en est le développement économique fulgurant de la Chine, devenue la première économie mondiale en termes de PIB PPA en 2014. Au-delà, un grand nombre de pays en développement ont émergé au cours de cette période, faisant retomber en 2015 la part des pays riches membres de l'OCDE à 57 % du PIB à prix courants et à 53 % du total mondial des exportations de marchandises hors énergie et extraction. En parité de pouvoir d'achat, leur part n'est plus que de 39 %. La fin de la domination sans partage des États-Unis et de leurs alliés fait de l'économie mondiale un ensemble multipolaire, dans lequel des puissances importantes interagissent sans qu'aucune n'ait un pouvoir véritablement structurant.

POUR EN SAVOIR PLUS

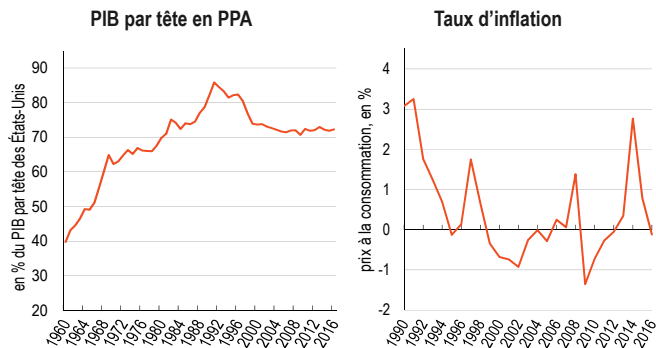
HUGOT J., FOUQUIN M. et JEAN S. [2016], « Une brève histoire des mondialisations commerciales », *L'économie mondiale 2017*, La Découverte, « Repères », Paris.

JEAN S. [2017], « La démondialisation n'aura pas lieu », *L'économie mondiale 2018*, La Découverte, « Repères », Paris.



Japon De l'ascension à la déflation

Isabelle Bensidoun



Source : CEPII, base de données CHELEM.

Note : Taux d'inflation, taxes comprises.

Source : OCDE.

Jusqu'à la fin des années 1980, le Japon semblait sur une trajectoire de croissance à même de détrôner en quelques décennies les États-Unis du rang de première puissance mondiale. Mais c'était compter sans la crise bancaire et financière du début des années 1990. Conséquence de la libéralisation financière initiée dans les années 1980 qui avait conduit à une explosion des prix des actifs boursiers et immobiliers et à leur retournement brutal lorsque la politique monétaire s'est resserrée pour les stopper, cette crise a mis un terme au processus de rattrapage japonais.

Il faut dire que les autorités nipponnes n'ont pas pris la mesure de ce qui était en train de se produire : elles ont laissé la crise bancaire s'enliser, le plan d'assainissement du secteur n'interviendra qu'en 1999, trop tard pour éviter que ne se déclenche un processus en cascade où les désengagements bancaires conduisent aux faillites des entreprises entraînant à leur tour l'accroissement des créances douteuses des banques. Depuis, aucune des tentatives pour ranimer la demande interne, réduire l'incertitude et relever les anticipations n'aura porté ses fruits de manière durable. Timides, les politiques monétaires et budgétaires des années 2000 n'ont réussi qu'à suspendre temporairement la déflation, avant que le pays ne s'y enlise à nouveau à partir de 2008. Plus volontaristes, les *Abenomics* menés depuis la fin de 2012, n'ont guère fait mieux pour le moment. Résultat, le niveau de vie japonais qui atteignait 86 % de celui des États-Unis en 1991, n'en représente plus que 72 % en 2016. On comprend mieux pourquoi les risques de déflation doivent être combattus promptement, car une fois prise dans l'engrenage de la déflation, la politique économique peine à remplir ses fonctions.

POUR EN SAVOIR PLUS

DOURILLE-FEER É. et LACU C. [2002], « La crise japonaise, ou comment un pays riche s'enlise dans la déflation », *L'économie mondiale 2003*, La Découverte, « Repères », Paris.

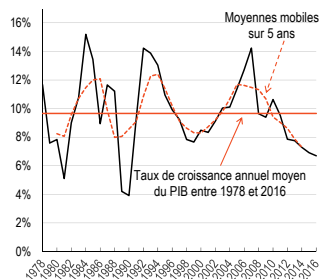
GUICHARD S. [1999], « La crise japonaise est-elle finie ? », *La Lettre du CEPII*, n° 183, octobre.



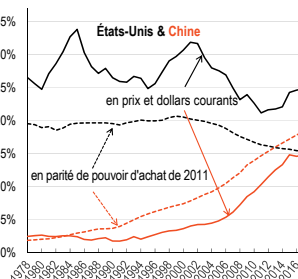
Chine Un décollage spectaculaire

Christophe Destais

Croissance de la Chine



Poids de la Chine et des États-Unis
dans le PIB mondial



Source : CEPII, base de données CHELEM.

Les réformes économiques menées en Chine à partir de la fin des années 1970 ont eu des résultats spectaculaires. Entre 1978 et 2016, l'économie chinoise a crû en moyenne de près de 10 % par an, sa part dans le PIB mondial est passée de 2 % à 15 %, ce qui en fait aujourd'hui la deuxième puissance mondiale, derrière les États-Unis, et la première en prenant comme indicateur le PIB en parité de pouvoir d'achat.

Cette croissance spectaculaire est due pour beaucoup au grand pragmatisme qui a présidé à la définition et à la mise en œuvre des réformes et à un rythme d'accumulation du capital particulièrement rapide. Le taux d'investissement qui était déjà voisin de 30 % dans les années 1980 a atteint plus de 45 % après la crise financière de 2007-2009, stimulé par les plans de relance mis en place pour y faire face. L'épargne chinoise étant très abondante, l'ouverture aux investissements étrangers n'a pas répondu à un besoin de financement, mais à la volonté des autorités de favoriser l'utilisation de technologies étrangères. Ces investissements ont facilité l'insertion très rapide de la Chine dans l'économie mondiale, au plus haut dans la décennie 2000 suite à son adhésion à l'OMC.

Depuis le début des années 2010, l'économie chinoise connaît des mutations profondes. La croissance a ralenti. Elle est moins dépendante des exportations. Le secteur des services se développe, mais la part de l'investissement dans la demande reste excessive. Ce qui contribue à exacerber les problèmes auxquels l'économie chinoise est confrontée aujourd'hui : pollution, corruption, opacité de certaines structures de financement, surfinancement des entreprises publiques au détriment du secteur privé, développement de surcapacités dans les industries lourdes et, surtout, montée inquiétante de la dette des entreprises qui est passée de 100 % à 150 % du PIB entre 2009 et 2016.

POUR EN SAVOIR PLUS

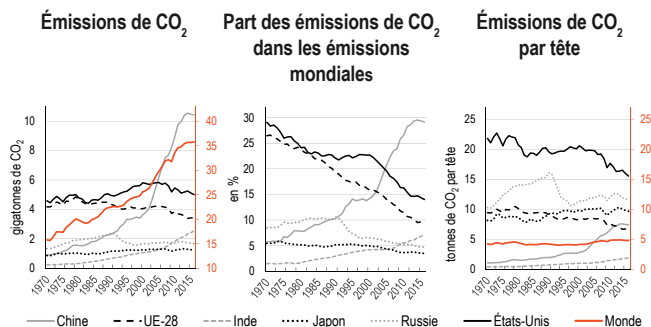
DESTAIS C. [2017], « Faut-il avoir peur de l'économie chinoise ? », *L'économie internationale en campagne*, CEPII, Billet du 31 mars.

DESTAIS C. [2018], « Radioscopie de l'économie chinoise », *Politique Internationale*, n° 158, février.



Émissions de CO₂ La Chine désormais au premier rang

Stéphanie Monjon



Source : calculs de l'auteurice à partir de Commission européenne, base de données EDGAR.

Les émissions de CO₂ par tête sont celles réalisées dans le pays et ne tiennent donc pas compte des émissions liées à la production et au transport de produits importés. Quand ces émissions sont intégrées dans le calcul, les émissions des pays développés augmentent nécessairement.

Le protocole de Kyoto, signé en 1997, concernait six gaz à effet de serre : le dioxyde de carbone (ou gaz carbonique, CO₂), le protoxyde d'azote (N₂O), le méthane (CH₄) et trois gaz fluorés. Les émissions de CO₂, représentent environ les trois quarts des émissions mondiales et viennent pour l'essentiel de la combustion des énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon). Ces émissions ont plus que doublé entre 1970 et 2016 pour atteindre 36 GtCO₂ (49,3 Gt eq. CO₂ pour l'ensemble des gaz à effet de serre).

Depuis 2013, la croissance des émissions mondiales a ralenti, en raison principalement d'une baisse de la consommation de charbon, notamment aux États-Unis, et d'une production accrue d'énergie à partir de sources renouvelables. Ce ralentissement reste néanmoins très insuffisant pour espérer atteindre l'objectif, pris dans le cadre de l'Accord de Paris sur le climat en décembre 2015, de limiter l'augmentation de la température moyenne mondiale à + 2°C en 2100 par rapport à l'ère préindustrielle (1880-1899).

Devenue en 2005 le premier émetteur mondial, la Chine affichait, dix ans plus tard, des émissions deux fois plus importantes que celles des États-Unis. À eux seuls, ces deux pays étaient responsables, en 2016, de 43 % des émissions mondiales de CO₂.

Il en va différemment des émissions par tête : les émissions d'un Chinois restent évidemment inférieures à celles d'un Américain, mais elles ont, depuis 2012, dépassé celles d'un Européen. En Russie, après une baisse importante dans les années 1990, les émissions par tête ont quelque peu augmenté et restent supérieures à celles du Japon. L'Inde, malgré la croissance de ses émissions totales, continue d'avoir des émissions de CO₂ par tête très inférieures à la moyenne mondiale, mais une forte croissance est attendue au cours de la prochaine décennie.

POUR EN SAVOIR PLUS

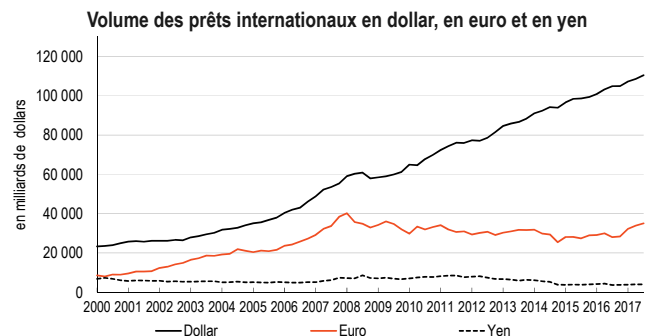
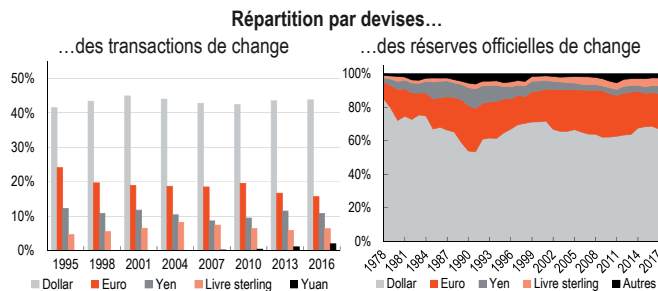
ESPAGNE E. et MONJON S. [2016], « La signature de l'Accord de Paris sur le climat, une première étape réussie », *Le Blog du CEPII*, Billet du 11 mai.

MONJON S. [2010], « Limiter les émissions de gaz à effet de serre : le plus tôt sera le mieux », *La Lettre du CEPII*, n° 306, décembre.



Dollar Une hégémonie persistante

Carl Grekou



Note : avant 1999, « euro » correspond à la somme des monnaies des pays qui appartiennent à la zone euro depuis 1999.

Sources : Banque des règlements internationaux, *Triennial OTC derivatives statistics et Global liquidity indicators* ; Fonds monétaire international, *World Currency Composition of Official Foreign Exchange Reserves*.

Àu cours du XX^e siècle et surtout après les accords de Bretton Woods signés en 1944, le dollar américain a progressivement acquis le statut de monnaie internationale de référence. Maintes fois challengé, d'abord par le livre sterling, puis par le yen et le mark dans les années 1980, le billet vert, du fait de la puissance économique et politique des États-Unis, a su résister, démentant ainsi la prophétie d'un système monétaire international tripolaire. Avec l'avènement de l'euro, la thèse d'un système non plus tripolaire, mais bipolaire a vu le jour. Presque vingt ans après la création de l'euro, cette thèse est largement démentie.

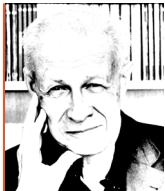
Remplissant au niveau international les trois fonctions de la monnaie (intermédiaire des échanges, unité de compte et réserve de valeur), le dollar demeure la devise clé, reléguant l'euro à un rôle secondaire. Sur le marché des changes, les opérations en dollars sont plus de deux fois supérieures à celles en euros lesquelles, en outre, tendent à reculer. Parallèlement, les réserves de change des banques centrales sont composées encore principalement de dollars (pour les trois quarts) et pour un cinquième à peine d'euros, même si cette part a progressé depuis l'entrée en vigueur de la monnaie européenne. Enfin, et surtout depuis la crise financière de 2008, le dollar supplante très largement l'euro dans le volume des prêts internationaux, ce qui n'est peut-être pas sans lien avec la réduction de l'activité internationale des banques européennes.

La fin de l'hégémonie du dollar, maintes fois annoncée, n'est donc toujours pas d'actualité, tout comme l'accession de l'euro au statut de devise internationale similaire à celui du billet vert, même s'il maintient son rang de deuxième monnaie internationale. L'internationalisation du yuan, déjà à l'œuvre, même si la route reste encore longue à parcourir, laisse toutefois planer le doute sur la pérennité de cet ordre.

POUR EN SAVOIR PLUS

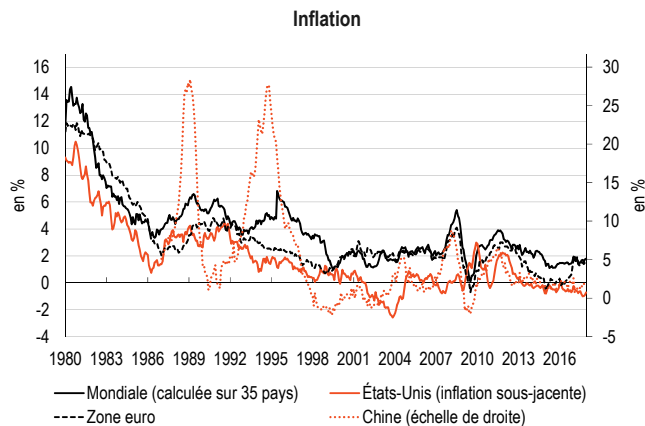
BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE [2017], « The International Role of the Euro », *European Central Bank Report*, juillet.

PATAT J.-P. [2016], « L'affaiblissement du rôle international de l'euro », *Le Blog du CEPII*, Billet du 27 janvier.



Inflation mondiale Sous influence des prix chinois

Michel Aglietta



Note : indices des prix à la consommation des biens et services, sauf pour les États-Unis, indice des prix à la consommation des biens hors alimentation et énergie.

Sources : Dufrenot et Faivre (2018), à partir d'Eurostat, instituts nationaux de statistiques, United States Department of Labor, National Bureau of Statistics of China.

F léau des années 1970, l'inflation mondiale a baissé, de 5 % en moyenne sur la période 1985-1991 à 2 % sur 1995-2007. Cette évolution coïncide avec des stratégies de politiques monétaires davantage axées sur un ciblage de l'inflation. Les banques centrales ont d'ailleurs voulu y voir le résultat de leur succès. Bien sûr, des transformations profondes ont joué. La financiarisation des entreprises a imposé le principe de la valeur actionariale qui a démantelé la négociation collective des salaires.

Toutefois, le changement le plus important a été le bouleversement de la division internationale du travail. L'ouverture de l'Inde et surtout de la Chine dans les années 1990 a grossi la force de travail mondiale d'environ un milliard de travailleurs à très bas coût. À la suite de la crise asiatique et, surtout, de son entrée à l'OMC début 2001, la Chine est devenue l'atelier du monde. Les prix chinois sont devenus les prix directeurs des biens de consommation manufacturés en Occident, notamment aux États-Unis, à l'exception de la période des grandes perturbations qui ont suivi la crise financière entre 2007 et 2011. Ensuite l'évolution conjointe a repris. Cela s'est produit en dépit de la forte progression des salaires en Chine grâce aux progrès de productivité très élevés qui ont amorti la hausse des coûts salariaux.

Quant à l'inflation en zone euro, elle a suivi l'inflation mondiale depuis la création de l'euro, tout en y contribuant étant donné le poids de cette zone dans le commerce international, à l'exception des années 2011-2016 qui ont suivi la crise de la zone euro.

POUR EN SAVOIR PLUS

DUFRENOT G. et FAIVRE A. [2018], « Les déterminants de l'inflation en longue période », *Rapport pour l'Institut CDC pour la Recherche* « Transformer le régime de croissance », chapitre 5.



Prix du pétrole *L'histoire se répète-t-elle ?*

Valérie Mignon

Depuis le début des années 1970, le prix du pétrole en termes réels connaît une très forte volatilité. Après avoir été multiplié par dix entre 1970 et 1980, puis divisé d'autant avant de connaître une nouvelle envolée à partir de 1998, sa tendance est à la baisse depuis le début des années 2010.

Même si les dynamiques observées sur les vingt dernières années sont proches de celles des décennies 1970-1980, leurs causes et le contexte dans lequel elles s'inscrivent sont radicalement différents. Le premier choc pétrolier intervient lors d'une phase de ralentissement économique et combine des facteurs d'offre (baisse de la production, tensions géopolitiques) et de demande (nourrie par la croissance des Trente Glorieuses). Au contraire, l'envolée du prix du brut à la fin des années 1990 intervient dans une phase d'expansion de l'économie mondiale et provient principalement d'un effet de demande, lié notamment à la très vive croissance des pays émergents. Ce contexte économique favorable explique le moindre impact de l'augmentation du prix du pétrole sur l'activité, comparé à celui du choc pétrolier des années 1970.

Quant à la baisse récente, ses causes sont plus à rechercher du côté de l'offre. Certes, le ralentissement de la croissance des pays émergents freine la progression de la consommation de pétrole, mais l'élément majeur tient à la réduction des tensions sur l'offre *via* la diversification de la production, avec l'essor du pétrole de schiste aux États-Unis, le niveau élevé des réserves et de la production américaines et les très hauts niveaux d'exportations de l'Arabie saoudite et de l'Irak.

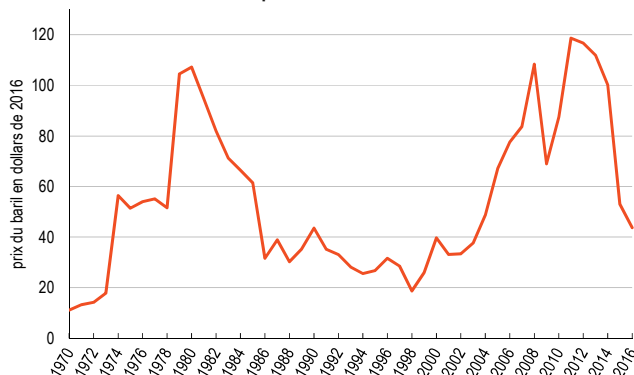
Si l'histoire semble se répéter au niveau des dynamiques observées, tel n'est pas le cas pour les causes qui les sous-tendent.

POUR EN SAVOIR PLUS

LESCAROUX F. et MIGNON V. [2008], « Déterminants du prix du pétrole et impacts sur l'économie », *Revue Française d'Économie*, vol. XXIII, n° 2.

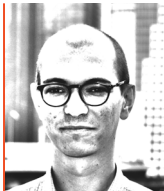
LESCAROUX F. et MIGNON V. [2009], « Prix du pétrole et activité économique », *L'économie mondiale 2009*, La Découverte, « Repères », Paris.

Prix du pétrole en termes réels



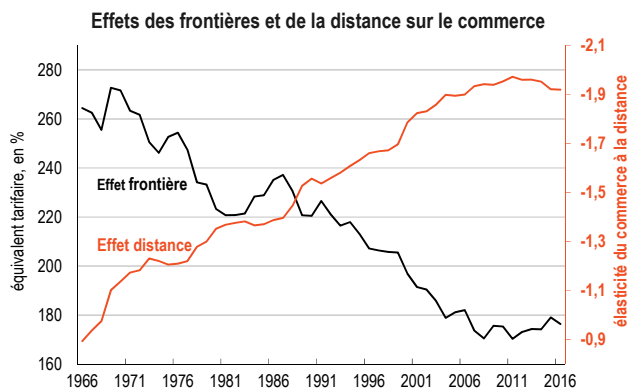
Note : le prix du pétrole est exprimé en termes réels (dollars de 2016), déflaté par l'indice des prix à la consommation américain.

Source : British Petroleum, *Statistical Review of World Energy*.



Commerce Moindre effet des frontières, plus grand effet de la distance

Jules Hugot



Note : l'effet frontière est mesuré en équivalent tarifaire, c'est-à-dire en droits de douane fictifs exprimés en pourcentage de la valeur des échanges. En 1966, exporter coûtait ainsi en moyenne 3,6 fois plus cher que de vendre sur le marché intérieur. Une élasticité du commerce à la distance de $-1,5$ signifie que le commerce est en moyenne de 1,5 % plus faible quand la distance qui sépare deux pays est de 1 % supérieure à celle entre deux autres pays. Plus l'élasticité du commerce à la distance est élevée (vers le haut du graphique), plus l'impact négatif de la distance sur le commerce est important.

Source : Calculs de l'auteur à partir de CEPII, base de données TRADHIST.

L'effet frontière mesure ce qu'il en coûte d'exporter sa production plutôt que de la vendre sur le marché intérieur.

L'effet de la distance mesure de combien le commerce se réduit lorsqu'un pays échange avec un partenaire plus éloigné qu'un autre.

Ce dernier demi-siècle a été marqué par une augmentation importante du commerce international relativement au commerce intra-national, qui donne à l'expression de mondialisation commerciale sa justification.

Cette mondialisation est caractérisée par un amoindrissement de l'effet des frontières en tant qu'obstacles au commerce. Ces coûts incluent des éléments directement mesurables, comme les droits de douane ou les coûts de transport, mais aussi des éléments moins tangibles, comme les coûts de recherche et de développement pour adapter un produit à la demande étrangère. La mesure de l'« effet frontière » est ainsi passée d'environ 260 % en 1966 à moins de 180 % en 2016. Autrement dit, alors qu'il coûtait 3,6 fois plus cher d'exporter que de vendre sur le marché intérieur en 1966, il n'en coûte plus aujourd'hui que 2,8 fois plus.

Paradoxalement, dans le même temps, l'effet de la distance s'est accentué. En 1966, les exportations vers un marché à une distance 10 % plus lointaine du pays exportateur qu'un autre marché étaient plus faibles d'environ 0,9 %. En 2016, ce même écart de distance entre le pays exportateur et le pays importateur réduit le commerce de près de 2 %, soit plus du double.

La mondialisation n'a donc pas aboli la distance en tant qu'obstacle au commerce international, bien au contraire. C'est d'ailleurs moins le commerce à longue distance que la régionalisation qui a contribué à l'interdépendance croissante des économies. La mise en place d'accords de libre-échange régionaux de plus en plus nombreux n'y est pas étrangère, tout comme l'importance des barrières linguistiques et culturelles qui croît à mesure que l'on échange des biens de plus en plus complexes.

POUR EN SAVOIR PLUS

HUGOT J. et FOUQUIN M. [2016], « La régionalisation, moteur de la mondialisation », *La Lettre du CEPII*, n° 365, mai.

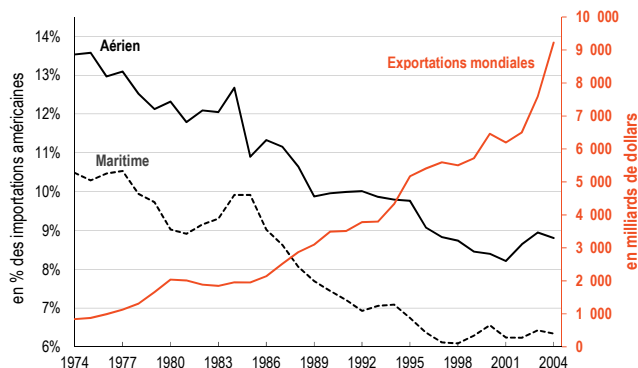
HUGOT J., FOUQUIN M. et JEAN S. [2016], « Une brève histoire des mondialisations commerciales », *L'économie mondiale 2017*, La Découverte, « Repères », Paris.



Coûts de transport Une baisse en phase avec le dynamisme des échanges commerciaux

Gianluca Orefice

Coûts de transport vers les États-Unis et exportations mondiales



Source : Hummels (2007), à partir de US imports of merchandise pour les coûts de transport et OMC pour les exportations.

Les coûts de transport sont calculés en rapportant le coût de l'expédition (du pays exportateur vers les États-Unis) à la valeur des importations américaines. Les coûts présentés ici sont ajustés pour éliminer les biais dus aux changements de la structure des importations par origine, par type de produit ou par qualité du produit (représentée par son prix), et ne conserver que les changements dus aux prix des transports. Voir Hummels (2007) pour une description de cette méthodologie.

Pas facile d'établir si la baisse des coûts de transport est un déterminant ou une conséquence de l'intensification du commerce, mais une chose est sûre, les deux sont étroitement liés. Entre 1974 et 2004, le coût du transport maritime a quasiment été divisé par 2 (de 10 % de la valeur des importations en 1974 à 5,8 % en 2004) et le coût du transport aérien a diminué de près de 40 % (de 13 % à 8 %). Trois facteurs ont joué. Tout d'abord, les innovations technologiques, surtout dans le secteur aérien, avec l'amélioration du design et des matériaux utilisés pour la construction des ailes d'avion réduisant les temps de trajet. Ensuite, l'amélioration des infrastructures portuaires, surtout en Asie. Enfin, des changements organisationnels dans la conception des réseaux de transports, avec notamment le système de *hub & spoke*, aidant à optimiser les itinéraires, et l'usage accru des conteneurs permettant d'acheminer des marchandises dans des caissons standardisés et automatisés.

La signature de l'Accord sur la facilitation des échanges (*Trade Facilitation Agreement*) à l'OMC, entré en vigueur en février 2017, témoigne de l'importance des coûts de transport. Cet accord vise à réduire le temps de transport des biens échangés grâce à l'automatisation des procédures douanières (voir art. VII et X), au moyen par exemple de l'envoi électronique des formulaires d'exportation. En réduisant les coûts de transport, l'automatisation des procédures douanières devrait améliorer la performance des entreprises à l'exportation.

POUR EN SAVOIR PLUS

FONTAGNÉ L., OREFICE G. et PIERMARTINI R. [2016], « Making (Small) Firms Happy. The Heterogeneous Effect of Trade Facilitation Measures », *CEPII Working Paper*, n° 2016-08.

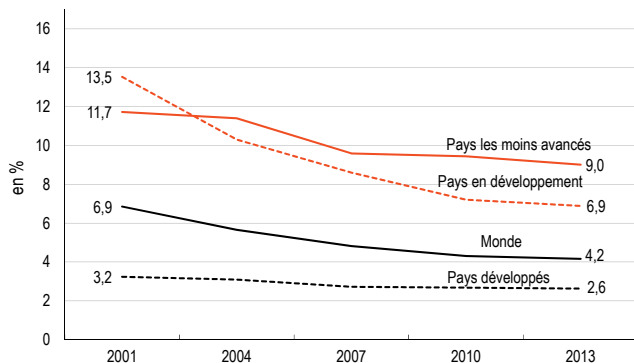
HUMMELS D. [2007], « Transportation Costs and International Trade in the Second Era of Globalization », *Journal of Economic Perspectives*, vol. 21, n° 3.



Droits de douane Une baisse considérable

Houssein Guimbar

Protection tarifaire



Note : la moyenne de la protection tarifaire est obtenue en utilisant la méthodologie décrite dans Guimbar *et al* (2012).

Source : calculs de l'auteur à partir de CCI-CEPII, MacMap-HS6.

Un droit de douane est une taxe appliquée à la frontière sur les produits importés. Généralement exprimé en pourcentage du prix, il peut également l'être en monnaie locale par unité (en euro par tonne, par exemple), mais aussi s'avérer plus complexe, en combinant ces deux composantes avec des opérateurs logiques (maximum, minimum...) ou encore avec des restrictions quantitatives (quotas). Les comparaisons internationales nécessitent donc la conversion de l'ensemble de ces droits en pourcentage du prix.

Le niveau moyen des droits de douane a considérablement diminué au cours des dernières décennies. Au niveau multilatéral, l'augmentation du nombre de membres du GATT, puis à partir de 1995 de l'OMC, et les négociations du cycle de Tokyo (1973-1979) puis du cycle d'Uruguay (1986-1994) ont fait baisser la protection tarifaire de 35 % lors du cycle de Tokyo et de 40 % pour les produits industriels dans les pays développés lors de celui d'Uruguay. À cela se sont ajoutées la multiplication des accords bilatéraux ou régionaux (élargissement de l'Union européenne, ALENA, MERCOSUR...) et les libéralisations unilatérales de nombreux pays en développement, à partir des années 1990, dans un contexte où l'intégration à l'économie mondiale était considérée comme la clef du développement.

Aujourd'hui les droits de douanes sont, en moyenne, faibles (4,2 % en 2013) et ce d'autant plus que le niveau de développement des économies est élevé : 2,6 % pour les pays développés, 6,9 % pour les pays en développement et 9 % pour les pays les moins avancés. L'agriculture (17,3 %) reste globalement plus protégée que l'industrie (3,1 %), du fait de la persistance de pics tarifaires, c'est-à-dire de droits de douane très élevés, voire prohibitifs dans ce secteur.

Les droits étant faibles désormais, les négociations commerciales, notamment celles entre pays développés, portent surtout sur des mesures non tarifaires. L'évaluation de ce type de « barrières » n'est pas aisée de par leur nature non tarifaire justement ; leur nature juridique complexe se prête mal à l'analyse quantitative et les données manquent. Toutefois, d'après les estimations existantes, l'équivalent tarifaire (en pourcentage) de ces barrières serait de l'ordre de 40 % en moyenne au niveau mondial. Comparés aux 4,2 % de droits de douane, on saisit immédiatement leur importance et les enjeux qui en découlent.

POUR EN SAVOIR PLUS

GUIMBAR H., JEAN S., MIMOUNI M. et PICHOT X. [2012], « MacMap-HS6 2007, an Exhaustive and Consistent Measure of Applied Protection in 2007 », *International Economics*, n° 130.

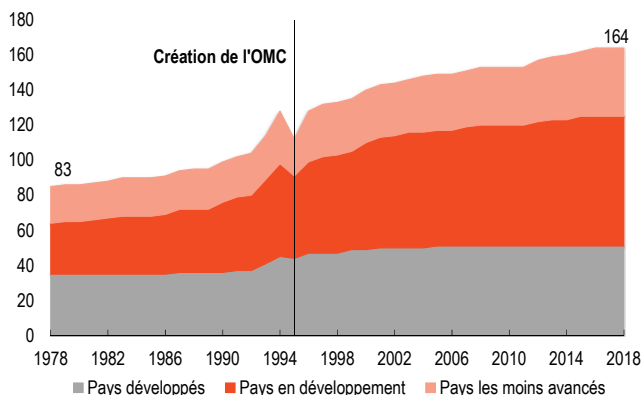
BUREAU J.C., GUIMBAR H. et JEAN S. [2016], « Competing Liberalizations: Tariffs and Trade in the 21st Century », *CEPII Working Paper*, n° 2016-12, mai.



OMC À la recherche d'un nouveau souffle

Houssein Guimbard

Nombre de pays membres du GATT puis de l'OMC



Note : le nombre de pays membres du GATT était de 128 en 1994. 112 pays ont obtenu le statut de membre de l'OMC dès 1995.

Source : calculs de l'auteur à partir de OMC.

Le développement du commerce international tient en partie à la signature d'accords multilatéraux visant à le faciliter. Signé en 1947 par 23 pays, le GATT, un accord provisoire qui aura duré près de 50 ans, comptait 83 membres en 1978. L'OMC, qui lui a succédé au 1^{er} janvier 1995, en compte aujourd'hui presque le double avec 164 pays membres (dont 74 parmi les pays en développement, 51 pays développés et 39 parmi les pays les moins avancés). Les accessions de la Chine (2001), puis de la Fédération de Russie (2012) ont confirmé l'intérêt des grandes nations en développement à participer à ce système.

Bien que le nombre de pays membres du GATT puis de l'OMC ait fortement augmenté, leur part dans le commerce mondial n'a véritablement progressé que depuis l'adhésion de la Chine : en 1978, celle-ci s'élevait à 80 % ; en 2016, elle atteignait 95 %, mais 82 % seulement sans la Chine.

Sous l'égide du GATT puis de l'OMC, les négociations internationales ont connu, durant ces quarante dernières années, des succès certains (baisse des droits de douane, organe de règlement des différends de l'OMC ...), mais aussi des échecs retentissants, avec le lancement raté en 1999 du premier cycle de négociations de l'OMC, dit du « Millénaire », ou encore celui de Doha, débuté en 2001 et qui n'a pas débouché depuis.

L'OMC est aujourd'hui à la recherche d'un second souffle. L'adoption des « paquets » (Bali en 2013, Nairobi en 2015) redonne un peu d'intérêt au multilatéralisme. Mais ce qui faisait au départ la force de cette organisation, son nombre de membres, leur diversité, la variété des sujets négociés ou encore son organe de règlement des différends, est devenu sa faiblesse.

POUR EN SAVOIR PLUS

FONTAGNÉ L. et DECREUX Y. [2015], « What next for Multilateral Trade talks? Quantifying the Role of Negotiation Modalities », *World Trade Review*, vol. 14(1).

FONTAGNÉ L. et JEAN S. [2013], « L'OMC en quête d'un avenir », *La Lettre du CEPII*, n° 337, novembre.

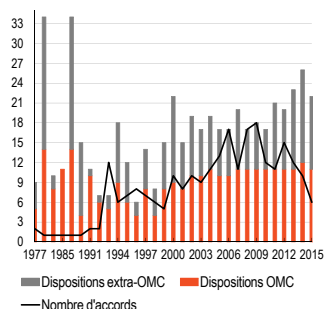


Accords commerciaux régionaux Un nombre croissant et un contenu toujours plus large

Cristina Mitaritonna

Accords commerciaux régionaux

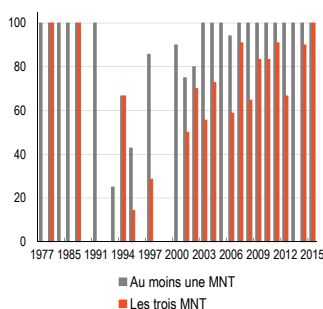
Nombre d'accords et de sujets couverts
en moyenne par accord



Note : les dispositions OMC sont ici regroupées en 14 « sujets » qui relèvent du mandat actuel de l'OMC, comme les droits de douane, les droits antidumping et les subventions. Les dispositions extra-OMC, concernent des domaines non couverts par les accords de l'OMC, tels que la politique de la concurrence, les questions environnementales, de sécurité nucléaire d'harmonisation des systèmes de protection sociale ou qui touchent au marché du travail.

Source : calculs de l'auteurice à partir de la base de données Content of Deep Trade Agreements (Hofmann *et al.*, 2017).

Pourcentage d'accords incluant des
dispositions sur les mesures non tarifaires



Note : les trois catégories de mesures non tarifaires (MNT) retenues ici sont les obstacles techniques au commerce, les mesures sanitaires et phytosanitaires et les droits anti-dumping.

Source : calculs de l'auteurice à partir de la base de données Content of Deep Trade Agreements (Hofmann *et al.*, 2017).

Le nombre d'accords commerciaux régionaux (ACR) est resté très faible de la fin des années 1970 jusqu'au début des années 1990. Puis un grand nombre d'accords sont entrés en vigueur, surtout depuis 2001, après l'échec de la conclusion du cycle de Doha à l'Organisation mondiale du commerce. De 11 en 1977, le nombre d'accords régionaux est ainsi passé à 252 en 2015.

C'est aussi le contenu des accords qui a considérablement changé depuis les années 2000. Alors que les anciens ACR, en dehors des élargissements de l'Union européenne de 1981 et 1986, étaient axés sur un nombre limité de sujets de négociation couvrant une partie seulement des 14 domaines principaux couverts par les accords de l'OMC (droits de douane, droits antidumping, subventions...), depuis 2001, les accords couvrent en moyenne presque tous les sujets qui relèvent du mandat de l'OMC et un nombre croissant de dispositions extra-OMC, celles qui vont au-delà de ce qui est couvert dans les accords multilatéraux, et qui concernent des domaines aussi variés que l'environnement, les politiques sociales ou des dispositions anti-corruption...

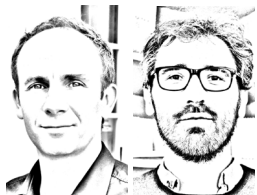
S'agissant des mesures non tarifaires qui relèvent du mandat de l'OMC, sur l'ensemble de la période considérée (1977-2015), très peu d'accords les excluent complètement et plus aucun à partir de 2001. Depuis lors, le nombre d'accords contenant au moins une disposition sur les MNT a augmenté et, dès 2005, les accords qui incluent les trois sont devenus majoritaires.

Ces évolutions illustrent bien que dans un monde où les droits de douane sont désormais très faibles, les obstacles au commerce qui restent à lever sont surtout de nature non tarifaire ou bien portent sur l'harmonisation des préférences des différentes parties prenantes aux négociations.

POUR EN SAVOIR PLUS

BUREAU J.-C., GUIMBARD H. et JEAN S. [2016], « Competing Liberalizations: Tariffs and Trade in the 21st Century », *CEPII Working Paper*, n° 2016-12, mai.

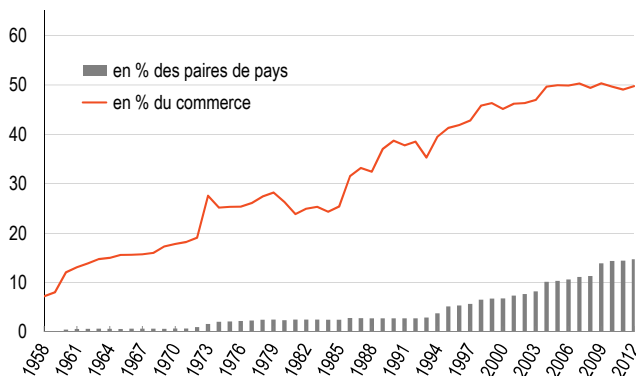
HOFMANN C., OSNAGO A. et RUTA M. [2017], « Horizontal Depth: A New Database on the Content of Preferential Trade Agreements », *Policy Research Working Paper*, Series 7981, World Bank.



Accords commerciaux régionaux Un poids croissant dans le commerce mondial

Thierry Mayer et Vincent Vicard

Couverture et poids dans le commerce des accords commerciaux régionaux



Note : la couverture géographique des accords commerciaux régionaux (ACR) est mesurée par le ratio du nombre de paires de pays ayant signé un ACR sur le nombre total de paires de pays exportateurs-importateurs au niveau mondial observé une année donnée. Ce nombre total varie sur longue période, du fait notamment de l'augmentation du nombre de pays indépendants passé de 72 en 1948 à 193 depuis 2011. Mesurer la couverture géographique des ACR nécessite donc de prendre en compte l'augmentation du nombre de paires de pays observées, passé de 12 094 en 1948 à 30 921 en 2012 dans les données de commerce utilisées ici. Quant au nombre de paires de pays ayant signé un ACR, il est mesuré en tenant compte du fait que les ACR n'impliquent pas tous le même nombre de pays : par exemple, l'Union européenne à 28 couvre $28 \times 27 = 756$ paires de pays, là où un accord bilatéral en couvre 2. Le commerce correspond à la somme des importations.

Sources : OMC et FMI DoTS.

Les accords commerciaux régionaux (ACR) sont aujourd'hui une composante majeure du commerce international. Exception à la clause de la nation la plus favorisée imposant de fixer les mêmes droits de douane à tous les pays membres de l'OMC, ces accords sont destinés à éliminer les barrières aux échanges entre pays membres et prennent plusieurs formes : zones de libre échange, unions douanières ou marchés communs.

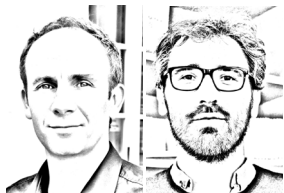
Initialement limitée à un groupe restreint de pays, essentiellement européens avec la CEE instaurée en 1958, la couverture géographique des ACR augmente progressivement jusqu'en 1990, puis beaucoup plus vite pour représenter aujourd'hui 15 % des paires de pays au niveau mondial. Cette extension rapide correspond à la fois à l'élargissement d'accords existants à de nouveaux membres (l'Union européenne aux pays d'Europe centrale et orientale, notamment) et à la signature de nouveaux accords dans la plupart des régions du monde.

En termes de valeur des échanges, les ACR couvraient déjà un quart du commerce mondial dans les années 1970. Leur part a ensuite augmenté à près de 40 %, avec la signature de grands accords commerciaux régionaux en Amérique du Nord (ALENA) et du Sud (MERCOSUR) au début des années 1990. Aujourd'hui, les ACR régulent 50 % de la valeur des échanges mondiaux.

Signés en majorité entre grands pays proches géographiquement, les ACR regroupent des partenaires aux intérêts économiques et politiques communs et entre lesquels l'intégration commerciale est forte avant même la mise en place d'un accord. Si les grandes négociations lancées au début des années 2010, impliquant des partenaires moins « naturels » (accord transatlantique, transpacifique, UE-Japon, ASEAN + 6), venaient à aboutir, elles accentueraient significativement la tendance observée.

POUR EN SAVOIR PLUS

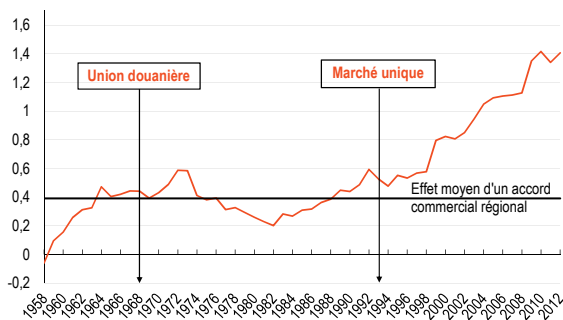
BUREAU J.C., GUIMBARD H. ET JEAN S. [2016], « Competing Liberalizations: Tariffs and Trade in the 21st Century », *CEPII Working Paper*, n° 2016-12.



Commerce intra-européen De la CEE au marché unique

Thierry Mayer et Vincent Vicard

Effet de l'intégration européenne sur le commerce intra-européen



Note : le graphique présente le surcroît de commerce entre deux pays membres de l'UE par rapport à celui entre une paire de pays similaires non membres de l'UE, tel qu'estimé à partir d'une équation de gravité. En 1993, toutes choses égales par ailleurs, le commerce entre deux pays membres de l'UE était 1,7 ($= e^{0.53}$) fois plus important que celui entre deux pays similaires.

Source : Mayer, Vicard et Zignago (2018).

L'équation de gravité explique les flux commerciaux entre deux pays par leur taille économique, la distance qui les sépare, les coûts au commerce (coûts de transport, droits de douane, barrières légales, réglementaires et linguistiques, différences de monnaie...) et le prix moyen des autres variétés sur un marché donné.

Avec près du quart du commerce mondial en son sein, l'Union européenne occupe une place majeure dans le commerce international. C'est le résultat d'un long processus d'intégration entamé il y a tout juste 60 ans avec la signature du Traité de Rome le 25 mars 1957, entré en vigueur le 1^{er} janvier 1958. Créée à l'origine entre six pays sous la forme d'une union douanière mettant en commun la politique commerciale et abolissant les quotas et les droits de douane entre membres, l'Union européenne (UE) s'est à la fois élargie, pour atteindre 28 membres aujourd'hui, et approfondie en mettant en place un marché unique allant bien au-delà de la simple élimination des barrières formelles aux échanges. En 2019, le Brexit la confrontera toutefois, pour la première fois de son histoire, à une remise en cause du processus d'intégration.

L'approfondissement du commerce entre pays membres lors des dernières décennies illustre le caractère progressif de ce processus d'intégration unique. La première phase, avec l'entrée en vigueur de l'union douanière en 1968, a augmenté le commerce entre pays membres, dans des proportions analogues à celles d'autres accords commerciaux régionaux. C'est surtout à partir de la mise en place du marché unique en 1993, visant notamment à éliminer les coûts liés aux différences de standards ou de normes et à leur mise en conformité, que l'intégration commerciale européenne s'est amplifiée. On estime qu'aujourd'hui l'UE crée environ trois fois plus de commerce qu'un accord commercial classique. Cela illustre l'importance des barrières non tarifaires comme obstacle aux échanges. Ces barrières sont aujourd'hui les principales restrictions auxquelles le commerce international reste soumis.

POUR EN SAVOIR PLUS

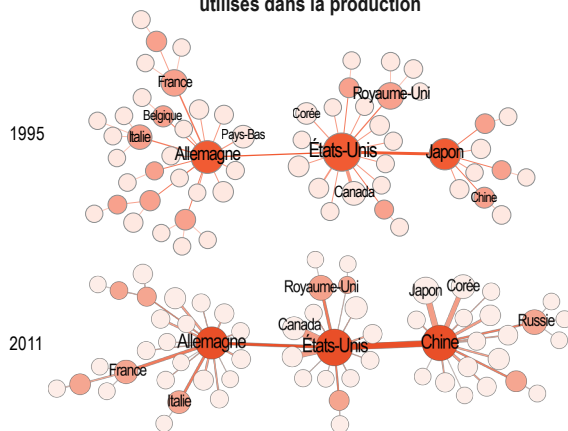
MAYER T., VICARD V. et ZIGNAGO S. [2018], « The Cost of Non-Europe Revisited », *Document de travail du CEPII*, à paraître.



Fragmentation des chaînes de valeurs *Le trio Allemagne-États-Unis- Chine au cœur du processus*

Charlotte Emlinger et Gianluca Santoni

Intensité des liens dans les échanges des biens et services intermédiaires utilisés dans la production



Note : chaque bulle correspond à un pays et seuls sont identifiés les 10 premiers dans le commerce mondial de biens et services intermédiaires, tel que fourni par les tableaux entrées-sorties de la base TIVA. La taille de chaque bulle est proportionnelle à la part du pays dans le commerce mondial de biens et services intermédiaires. En orange foncé figurent les pays « centraux » dans le réseau des chaînes globales de valeur, ceux qui sont le premier partenaire commercial d'au moins cinq pays ; en orange, les pays plus périphériques dont le premier partenaire est un des pays centraux et qui sont eux-mêmes le premier partenaire commercial d'un à quatre pays ; en rose, les pays qui ne sont le premier partenaire commercial d'aucun autre. Ne sont représentés que les liens entre un pays et son premier partenaire commercial. L'épaisseur des liens entre chaque bulle est proportionnelle à la part des échanges entre les deux pays dans le commerce mondial.

Source : calculs des auteurs à partir de OCDE/OMC TIVA (Trade in Value Added, base contenant les tableaux entrées-sorties de 61 pays plus le reste du monde).

L'ensemble des activités nécessaires pour fournir un bien (ou un service) au consommateur final, depuis sa conception jusqu'à sa livraison en passant par les différentes étapes de sa production désigne ce qu'on appelle la chaîne de valeur. Entre les années 1990 et 2010, cette chaîne s'est considérablement fragmentée, faisant intervenir de plus en plus d'entreprises localisées dans différents pays. Marqueur de cette fragmentation internationale de la production – ou chaînes globales de valeur (CGV) – le contenu étranger (ou en importations) des exportations au niveau mondial est ainsi passé de 20 % en 1990 à 40 % en 2010 et pourrait, d'après les prévisions de l'OMC, atteindre 60 % en 2030.

D'une position relativement périphérique en 1995, la Chine est devenue la figure emblématique de l'intégration dans les CGV de ces vingt dernières années, véritable plaque tournante en 2011, derrière les États-Unis, représentant 8,7 % du marché mondial de biens et services intermédiaires. Cette évolution s'est faite au détriment du Japon qui, tout en restant le quatrième fournisseur de biens et services intermédiaires (4,7 % du marché mondial), a perdu sa place centrale en Asie. En Europe, l'Allemagne, qui représente 7,2 % du commerce mondial de biens et services intermédiaires, est le premier partenaire commercial de nombreux pays européens et notamment de la France avec laquelle les liens bilatéraux sont particulièrement forts. Les États-Unis restent centraux dans les chaînes globales de valeurs, premier partenaire à la fois de l'Allemagne et de la Chine.

Bien que la baisse des coûts de transport et de communication ait permis une fragmentation du processus de production à l'échelle mondiale, la géographie demeure un déterminant fondamental de l'architecture productive, comme en témoigne la polarisation autour de trois plateformes régionales en Amérique, en Europe (hors Royaume-Uni) et en Asie.

POUR EN SAVOIR PLUS

BALDWIN R. et LOPEZ-GONZALEZ J. [2015], « Supply-chain Trade: A Portrait of Global Patterns and Several Testable Hypotheses », *The World Economy*, Wiley Blackwell, vol. 38, n° 11, novembre.

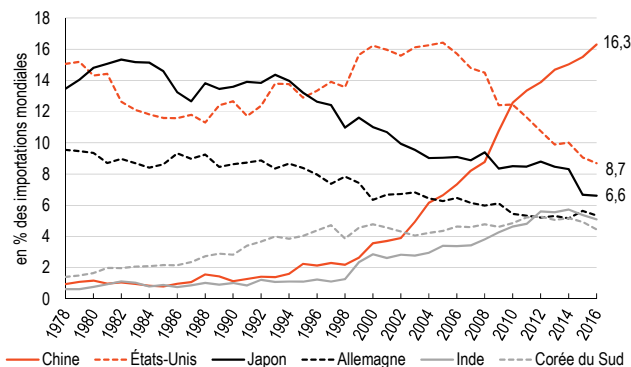
EMLINGER C. et SANTONI G. [2017], « Du Made in... importé », *Le Blog du CEPPII*, Billet du 9 mai.



Importations de produits primaires La Chine bouleverse les marchés mondiaux

Françoise Lemoine

Principaux importateurs de produits primaires



Note : les produits primaires incluent l'énergie, les matières premières et minerais, les produits agricoles non transformés. Figurent sur le graphique les six plus grands importateurs.

Source : CEPII, base de données CHELEM.

Acteur encore marginal au milieu des années 1990, la Chine compte désormais pour 16,3 % des importations mondiales de produits primaires, largement devant les États-Unis (8,7 %) et le Japon (6,6 %). En 2017, ses importations de pétrole ont dépassé celles des États-Unis ; elle est aussi le premier importateur de charbon, de minerai de fer et d'oléagineux (deux tiers du commerce mondial de soja).

Cet essor de la demande chinoise, lié à l'intense activité industrielle du pays et à l'élévation du niveau de vie de sa population, soutient la hausse des cours mondiaux. La Chine est devenue un client majeur pour nombre de pays producteurs de produits primaires, qui ont bénéficié de son appétit colossal et en sont désormais dépendants. En 2016, elle absorbait ainsi un quart des exportations du Pérou et du Brésil, 30 % des exportations de l'Australie et du Chili et 38 % de celles du Gabon.

Dans certains pays d'Amérique latine, où les stratégies d'industrialisation étaient encore fragiles, la hausse de la demande et des cours dans la première décennie de ce siècle a pu conduire à une « re-primarisation » de l'économie, c'est-à-dire à un retour à une spécialisation dans la production de matières premières, au détriment du secteur manufacturier.

Quarante ans de développement économique ont fait de la Chine le principal acquéreur des ressources naturelles de la planète. Le pays cherche aujourd'hui à sécuriser ses approvisionnements en investissant dans les secteurs miniers et les infrastructures de transport en Amérique latine, en Afrique et le long de la Route de la soie.

POUR EN SAVOIR PLUS

CHEVALLIER A. [2012], « La présence chinoise en Afrique », *La lettre du CEPII*, n° 328, décembre.

UMANA DAJUD C. [2017], « Latin America: Investing in Infrastructure is Key to Achieve Long Term Sustained Growth », *Le Blog du CEPII*, Billet du 27 juin.

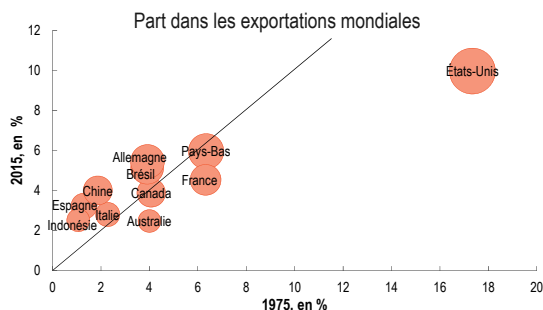
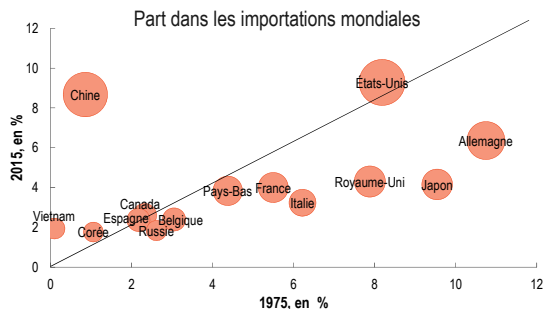


Commerce de produits agricoles et agroalimentaires

L'entrée de la Chine sur le marché international

Charlotte Emlinger

Part des principaux pays sur le marché des biens agricoles et agroalimentaires



Note : la taille des cercles est proportionnelle à la valeur des importations (exportations) de produits alimentaires en 2015. Figurent sur ces graphiques les vingt premiers pays sur le marché mondial de produits alimentaires.

Source : calculs de l'auteur à partir de CEPII, base de données CHELEM.

Le commerce mondial de produits alimentaires est passé de 137 à 1 440 milliards de dollars entre 1975 et 2015, soit une multiplication par 10. Cette augmentation est importante, mais plus faible que celle du commerce de biens non alimentaires (multiplié par 18 sur la période). Ce moindre dynamisme résulte de possibilités de fragmentation des chaînes de production réduites dans ce secteur, en raison de la périssabilité des produits agricoles et agroalimentaires et de leurs coûts de transport élevés. Par ailleurs, les barrières au commerce (droits de douane, normes sanitaires et phytosanitaires) restent plus fortes pour ces produits, les pays ayant tendance à protéger leurs marchés agricoles de la concurrence internationale.

Bien qu'ils demeurent les principaux exportateurs mondiaux de produits alimentaires, les États-Unis ont vu leur part de marché diminuer depuis 1975, au bénéfice du Brésil et de la Chine dont les exportations ont été respectivement multipliées par 13 et par 22, grâce à la mécanisation de la production et à l'extension des surfaces cultivées. L'Allemagne, les Pays-Bas et l'Espagne comptent également parmi les principaux exportateurs mondiaux, en particulier pour les produits transformés qu'ils exportent majoritairement vers d'autres pays européens.

En Chine, au Vietnam et en Corée, la démographie et l'évolution des régimes alimentaires vers des produits carnés en lien avec la croissance des revenus ont entraîné une très forte hausse de la demande alimentaire. Malgré la croissance de leur production agricole, ces pays se placent désormais parmi les principaux importateurs mondiaux. En 2015, la Chine représentait à elle seule 8 % des importations mondiales contre moins de 1 % en 1975, soit une multiplication par 100 de la valeur de ses importations sur la période !

POUR EN SAVOIR PLUS

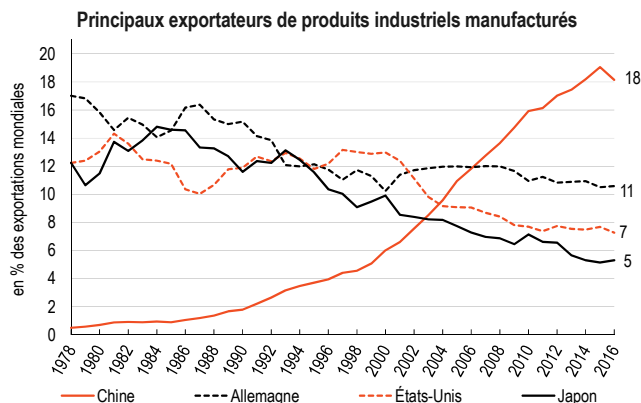
GOUEL G. et GUIMBARD H. [2017], « La demande alimentaire mondiale en 2050 », *La Lettre du CEPII*, n° 377, mai.

EMLINGER C. [2015], « Les marchés allemands plus dynamiques que les français dans le secteur agroalimentaire », *Le Blog du CEPII*, Billet du 11 décembre.



Exportations de produits manufacturés Le choc chinois

Françoise Lemoine



Note : les données concernent les exportations de produits industriels manufacturés et excluent ainsi les produits agricoles transformés. Figurent sur ce graphique les quatre premiers exportateurs.

Source : CEPII, base de données CHELEM.

L'ascension fulgurante de la Chine a radicalement bouleversé la géographie du commerce international de produits industriels manufacturés. Les exportations chinoises ont décollé à partir des années 1980, quand le pays s'est ouvert au commerce et aux investissements étrangers : sa part de marché, insignifiante en 1982, s'est élargie à toute allure pour atteindre 18 % en 2016.

La Chine est désormais, et de loin, le premier pays exportateur, après avoir dépassé le Japon en 2003, les États-Unis en 2005 et l'Allemagne en 2007. Son poids dans le commerce mondial est semblable à celui de l'Allemagne à son apogée en 1974 (18,5 %).

Ces performances s'expliquent pour beaucoup par la place que la Chine a prise dans la segmentation internationale des processus de production, marqueur de l'industrie mondiale depuis les années 1990. Par des opérations de sous-traitance et d'investissements directs, les grands pays industriels ont progressivement délocalisé en Chine les stades de production intensifs en main-d'œuvre, afin de bénéficier des bas coûts du travail et des terrains. La Chine est devenue l'« atelier du monde ».

Ainsi spécialisée dans l'assemblage de produits finis à partir de pièces et composants importés, la Chine a vu son poids dans les exportations mondiales gonflé par la valeur de ces entrants importés. Les grands pays industriels ont, en effet, conservé un rôle crucial dans la conception et la fabrication de composants sophistiqués qu'ils lui fournissent.

Pour augmenter la part de valeur ajoutée dans ses exportations, la Chine a entrepris de « remonter » les filières de production et, depuis les années 2000, pièces et composants locaux se substituent progressivement aux importations.

POUR EN SAVOIR PLUS

GAULIER G., LEMOINE F. et ÜNAL-KESENCI D. [2006], « Chine : le prix de la compétitivité », *La Lettre du CEPII*, n° 254, mars.

JEAN S. et LEMOINE F. [2015], « Ralentissement du commerce mondial : vers une nouvelle ère de la mondialisation ? », *L'économie mondiale 2016*, La Découverte, « Repères », Paris.

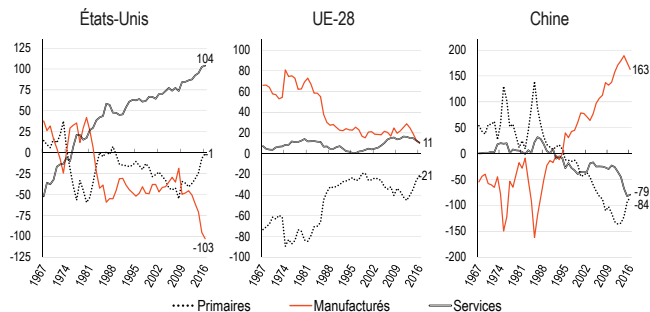


Spécialisation de la triade

États-Unis dans les services, Chine dans le manufacturier, Europe entre les deux

Deniz Ünal

Spécialisation internationale des trois pôles de l'économie mondiale



Note : les produits manufacturés incluent les produits énergétiques transformés. Les flux intra-zone sont inclus dans le commerce de l'UE-28.

Source : calculs de l'auteurice à partir de CEPII, base de données CHELEM.

La spécialisation internationale des économies est mesurée par l'indicateur d'avantage comparatif révélé par le commerce international mis au point par le CEPII. Cet indicateur vise à appréhender les points forts et faibles d'un pays dans les échanges mondiaux en considérant à la fois ses exportations et ses importations, indépendamment du niveau observé du solde commercial. Pour ce faire, le solde commercial réalisé sur un produit donné est comparé à un « solde théorique », résultat de la distribution du solde global observé entre les différents produits au prorata de la part de chacun dans les échanges totaux du pays. Ce solde théorique est, par construction, neutre de tout avantage ou désavantage du pays sur les différents produits. L'écart entre solde réalisé et solde théorique sur chacun des produits révèle ainsi les points forts (avantages) ou faibles (désavantages) du pays. L'indicateur est additif et la somme sur l'ensemble des produits est égale à zéro. Il est exprimé en millièmes du commerce total du pays.

La spécialisation des économies dans les échanges révèle les avantages et désavantages comparatifs de leurs tissus productifs. Par grands secteurs, les avantages et désavantages des États-Unis sont symétriques à ceux de la Chine, tandis que la spécialisation européenne présente un profil intermédiaire. Les différences de spécialisation entre les deux pôles anciennement industrialisés et la Chine reflètent leurs écarts de développement.

Engagés depuis le milieu des années 1970 dans le secteur des services, les États-Unis ont accentué cet avantage au fil des années en se désengageant de l'industrie manufacturière. Leur désavantage dans le primaire s'est, quant à lui, notablement réduit depuis le début des années 2010 grâce à l'exploitation du gaz de schiste. En 2016, les services de voyage, les redevances et droits de licence ainsi que les services financiers constituent les trois premiers avantages comparatifs américains.

L'Union européenne a toujours été désavantagée dans les biens primaires, très fortement dans les années 1970, moins après le second choc pétrolier. Ce fort désavantage a pour contrepartie des points forts à la fois dans les produits manufacturés et les services. Les services de télécommunication, d'informatique et d'information, les services financiers et d'assurance sont ses principaux avantages comparatifs dans le tertiaire en 2016, et les automobiles particulières, les produits pharmaceutiques ainsi que les machines le sont dans le secondaire.

Quant à la spécialisation de la Chine, elle a, avec l'ouverture au commerce international dans les années 1990, connu une mutation profonde. La stratégie extravertie de développement s'est traduite par un engagement résolu dans le secteur manufacturier et de forts désavantages comparatifs dans les secteurs primaires et des services. En 2016, les principaux points forts de la Chine sont le matériel de télécommunication, le matériel informatique et les articles en cuir ou les bijoux.

POUR EN SAVOIR PLUS

HERZOG C. et ÜNAL D. [2011], « Industrie ou services : le dilemme de la spécialisation européenne », *La Lettre du CEPII*, n° 317, décembre.

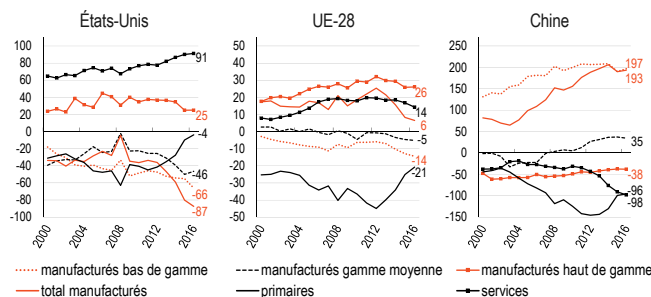


Spécialisation manufacturière par gamme dans la triade

La Chine toujours dans le bas de gamme

Deniz Ünal

Spécialisation par grands secteurs et gammes de qualité dans le secteur manufacturier



Note : les valeurs de l'indicateur d'avantages comparatifs diffèrent légèrement de celles présentées dans « Spécialisation de la triade » en raison de l'utilisation d'une base de données différente pour les produits manufacturés.

Source : calculs de l'auteur à partir de CEPII, bases de données CHELEM et WTCF.

Les gammes de qualité sont déterminées à partir de l'écart de la valeur unitaire (ratio valeurs sur quantités) de chaque flux élémentaire (pays, partenaire, produit, année) à une référence mondiale. Cette dernière correspond à la médiane mondiale des valeurs unitaires de tous les flux d'échanges bilatéraux d'un même produit, la même année, pondérés par leurs valeurs. Le flux sera considéré comme « bas de gamme » si sa valeur unitaire est inférieure de 15 % à la médiane mondiale ; « haut de gamme » si elle dépasse 15 % ; « gamme moyenne » si elle est comprise dans un intervalle de ± 15 %.

Les calculs sont effectués à un niveau très détaillé de nomenclature sectorielle (plus de 5 000 produits).

La Chine, qui est devenue l'un des trois principaux pôles de l'économie mondiale aux côtés des États-Unis et de l'Union européenne, affiche une spécialisation très différente de celles des deux pôles anciennement industrialisés. Désavantagée dans les services, elle est massivement engagée dans le secteur manufacturier, essentiellement sur des produits bas de gamme. Toutefois depuis 2012, elle engrange des avantages comparatifs dans les produits manufacturés de moyenne gamme qui comblent désormais ses désavantages dans le haut de gamme.

Les États-Unis et l'Union européenne restent, pour le moment, protégés de la concurrence du pôle asiatique grâce à leurs avantages acquis dans le secteur tertiaire, mais aussi dans le manufacturier haut de gamme. Ainsi, le pôle américain en situation de désavantage comparatif sur l'ensemble du secteur manufacturier y dégage quand même des excédents significatifs dans le haut de gamme. Quant à l'Union européenne, son avantage comparatif dans les biens manufacturés haut de gamme double son avantage dans les services.

L'accession de la Chine au statut de leader mondial s'est réalisée avec sa puissante capacité de concurrence dans le bas des échelles de qualité. Pour le moment, les États-Unis et l'Union européenne conservent leurs capacités de concurrence hors prix comme en témoignent les avantages comparatifs qu'ils dégagent dans les produits manufacturés haut de gamme et les services. Mais pour combien de temps encore ?

POUR EN SAVOIR PLUS

CEPII [2018], « Profils pays du CEPII », *VisualData*, sur le site du CEPII.

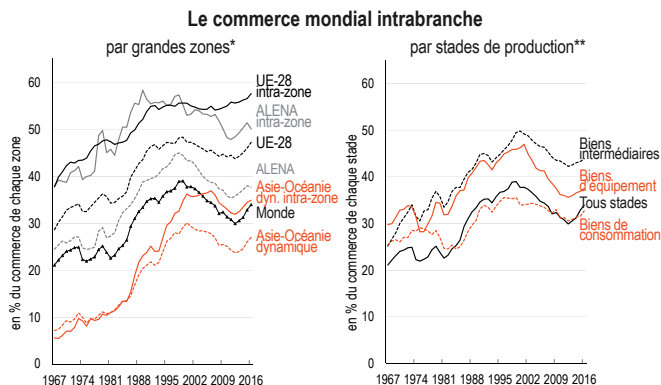
LEMOINE F. et ÜNAL D. [2017], « Le décollage du marché des biens de consommation en Chine et son impact sur le commerce mondial », *Panorama du CEPII*, n° 2017-01, mars.

FREUDENBERG M. et ÜNAL-KESENCI D. [1996], « Aspects de la spécialisation européenne », *La Lettre du CEPII*, n° 142, janvier.



Commerce intra- versus interbranches Regain de similitudes ?

Alix de Saint Vulry et Deniz Ünal



Notes : * « Asie-Océanie dynamique » comprend l'ASEAN plus Australie, Chine, Corée du Sud, Hong-Kong, Inde, Japon, Nouvelle-Zélande et Taïwan. ** Les stades de production regroupent les produits selon leur usage : en amont des processus productifs, les biens primaires sont utilisés tels quels ou transformés ; dans les biens intermédiaires, les produits semi-finis feront l'objet d'autres transformations tandis que les pièces détachées ou composants, produits déjà finis, sont destinés à l'assemblage ; en aval, les biens d'équipement sont destinés à l'usage final des producteurs alors que les biens de consommation le sont à l'usage final des consommateurs.

Source : calculs des autrices à partir de CEPII, base de données CHELEM.

Le commerce intrabranche correspond aux flux simultanés d'exportations et d'importations au sein d'une branche. Il est ici mesuré par l'indicateur de Grùbel et Lloyd qui rapporte la somme pondérée des flux bilatéraux croisés d'un pays au total de ses échanges dans la branche. Les agrégations géographiques et sectorielles sont calculées en utilisant des pondérations adéquates. Le degré de croisement varie de 0 à 100 %. Les calculs sont effectués avec une couverture exhaustive du commerce mondial détaillé au niveau de 95 pays ou zones et de 314 branches.

Les échanges intrabranche ont connu un essor considérable à partir du début des années 1980 pour atteindre leur apogée à la veille des années 2000 : 39 % du commerce mondial en 1999 contre 23 % en 1981. L'ouverture croissante des économies et l'approfondissement de la régionalisation en Europe comme en Amérique ont favorisé la convergence des structures industrielles. L'échange international basé sur un « commerce de différences » s'est transformé, surtout entre les pays à haut revenu, en un « commerce de similitudes ». Des schémas de spécialisation fine du travail ont vu le jour, alliant le principe des avantages comparatifs aux économies d'échelle de la nouvelle économie. Les échanges de produits intermédiaires et de biens d'équipement ont été au cœur de ce processus, en particulier dans les filières électronique, électrique, chimique, mécanique et des véhicules.

Avec la fulgurante émergence chinoise, cet échange de similitudes est entré dans une phase de déclin relatif au niveau mondial (-9 points de pourcentage entre 2000 et 2012). Si les échanges intra-zone ont mieux résisté, la puissance de la spécialisation chinoise, basée sur des prix bas dans un large éventail de filières, a favorisé le retour en force des échanges traditionnels interbranches. La tendance s'est récemment inversée avec une hausse de la part des échanges intrabranche de 4 points de pourcentage entre 2012 et 2016 au niveau mondial, dont plus de 60 % proviennent d'échanges à l'intérieur des différentes zones et surtout au sein de l'Union européenne (40 %). Ce regain d'échanges de similitudes pourrait être remis en cause par les incertitudes liées au Brexit et le déploiement des mesures protectionnistes aux États-Unis, ou bien persister grâce à la progression de la convergence des structures industrielles au sein des pays dynamiques d'Asie-Océanie.

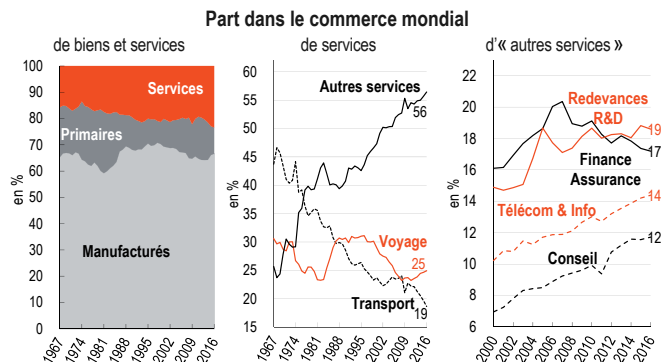
POUR EN SAVOIR PLUS

- FONTAGNÉ L. et FREUDENBERG M. [1997], « L'impact du marché unique sur le commerce européen », *La Lettre du CEPII*, n° 154, février.
- FONTAGNÉ L., FREUDENBERG M. et GAULIER G. [2006], « A Systematic Decomposition of World Trade into Horizontal and Vertical IIT », *Review of World Economics*, vol. 142, n° 3.



Échanges de services Miroir d'un monde globalisé

Isabelle Bensidou et Deniz Ünal



Note : ne sont reportées sur le graphique « autres services » que les catégories représentant au moins 10 % des échanges d'« autres services ».

Source : calculs des autrices à partir de CEPIL, base de données CHELEM.

Conformément à l'Accord général sur le commerce des services, un service est « exporté » du pays A vers le pays B dès lors qu'il est fourni par un prestataire de A à un client de B, quel que soit l'endroit de la prestation. Quatre modes d'échanges de services sont retenus selon la nature de ce qui franchit la frontière (service, consommateur ou prestataire). Ne sont présentés ici que les échanges selon les modes 1, où c'est le service lui-même qui passe la frontière de A vers B, et 2, où c'est le consommateur de B qui passe la frontière pour se rendre en A (par exemple, un touriste se rendant dans un hôtel à l'étranger puis y louant un véhicule).

Les deux autres modes, où le service est rendu par le fournisseur de A qui passe juridiquement la frontière pour implanter durablement un bureau ou une filiale en B (mode 3, présence commerciale) ou qui la passe sous la forme d'un déplacement physique de personne pour une période limitée (mode 4, présence de personnes physiques), ne font pas l'objet d'un recensement statistique complet au niveau mondial.

Alors que la part des services dans la valeur ajoutée mondiale a progressé de plus de 10 points entre 1995 et 2015 pour s'établir à 69 %, elle n'a guère évolué dans les échanges mondiaux depuis le début des années 1990 (autour de 20 %). Il faut dire qu'il s'agit d'une évaluation partielle car les différents modes d'échanges de services ne font pas tous l'objet d'un recensement complet au niveau mondial. Au sein des échanges de services au sens strict (modes 1 et 2), la nature des services échangés a complètement changé. À la fin des années 1960, les transports en constituaient la plus grande part (45 %), devant les voyages et « autres services » (moins de 30 % chacun). Mais, tandis que d'importantes économies d'échelle faisaient baisser les prix des transports et freinaient l'augmentation des montants échangés, la progression des « autres services » a été très rapide : près de 9% par an en moyenne depuis 20 ans, contre 7% pour l'ensemble des services. De ce fait, les « autres services » représentent désormais plus de la moitié du commerce international de services.

Depuis 2000, les données statistiques permettent de distinguer de manière fiable plusieurs catégories parmi ces « autres services ». Les redevances, droits de licence et R&D (19 %), les services financiers et d'assurance (17 %), de télécommunications, d'informatique et d'information (14 %) représentent à elles trois plus de 50 % des échanges d'« autres services » en 2015. Si l'on y ajoute les services professionnels et le conseil aux entreprises, on identifie plus de 60 % du commerce d'« autres services ». La dynamique des échanges de services reflète ainsi celle d'un monde où flux financiers, changements technologiques et internationalisation des entreprises jouent un rôle prépondérant.

POUR EN SAVOIR PLUS

BENSIDOU I. et ÜNAL D. [2007], « Mondialisation des services : de la mesure à l'analyse », *Document de travail*, CEPIL, n° 2007-14, août.

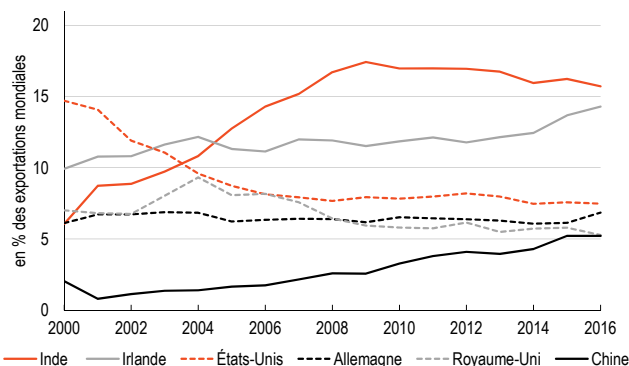
BENSIDOU I. et ÜNAL D. [2008], « Les échanges internationaux de services », Contribution B in *La mondialisation immatérielle*, Rapport du CAE, n° 76, La Documentation française.



Exportations de services liés aux TIC L'Inde se hisse au premier rang

Françoise Lemoine

Principaux exportateurs de services liés aux TIC



Note : les TIC, services des technologies de l'information et des communications comprennent : les services informatiques et de communications (télécommunications, services postaux et de messagerie) et les services d'information (données informatiques et transactions de services liées aux nouvelles technologies). Les données ne sont pas disponibles pour l'Inde avant 2000.

Source : CEPII, base de données CHELEM.

Parmi les grands acteurs qui ont émergé dans le commerce international au cours des dernières décennies, l'Inde occupe une place particulière. C'est le secteur des services qui a été le moteur de ses exportations depuis la fin des années 1990 de telle sorte qu'en 2016 ce secteur représente près de 40 % des exportations de biens et services du pays.

Les exportations mondiales de services liés aux technologies de l'information et des communications (TIC) ont connu une expansion particulièrement rapide puisqu'elles représentent, en 2015, 10 % des exportations de services, contre 5 % en 2000 et 1 % en 1990. Sur ce marché exceptionnellement dynamique, l'Inde a acquis une place de premier plan. Les exportateurs indiens, peu visibles avant 2000, sont rapidement montés en puissance et fournissent actuellement 16 % des échanges mondiaux de services liés aux TIC. Depuis 2005, l'Inde devance l'Irlande et laisse loin derrière les autres pays développés.

Dans ce domaine, la compétitivité de l'Inde tient à ses ressources en ingénieurs et personnel qualifié, anglophones, dont les rémunérations sont largement inférieures à celles de leurs homologues occidentaux. En outre, ce secteur est moins sensible aux obstacles qui limitent la compétitivité d'autres industries dans ce pays (déficiences des infrastructures, pénurie de capital).

Les exportations indiennes de services liés aux TIC, auxquelles s'ajoutent celles d'autres services aux entreprises (services professionnels, techniques, culturels), sont pour l'essentiel le fait d'entreprises indiennes travaillant pour des commanditaires étrangers, avec les États-Unis pour premier client.

POUR EN SAVOIR PLUS

CAUPIN V. et PAMIES SUMNER S. [2015], « Inde : une économie émergente au défi de ses faiblesses structurelles », *L'économie mondiale 2016*, La Découverte, « Repères », Paris.

LEMOINE F. et ÜNAL-KESENCI D. [2007], « Chine et Inde dans le commerce international, les nouveaux meneurs de jeu », *La Lettre du CEPII*, n° 272, novembre.

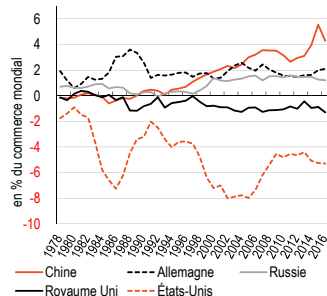
CHAUVIN S. et LEMOINE F. [2003], « L'Inde parie sur les niches technologiques », *La Lettre du CEPII*, n° 221, mars.



Chine De l'excédent commercial à l'investissement international

Françoise Lemoine

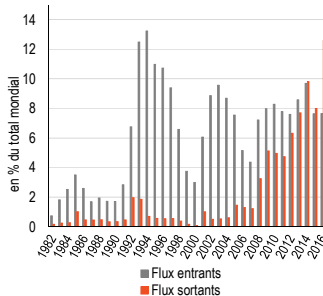
Déséquilibres commerciaux



Note : figurent sur le graphique les pays ayant un excédent ou un déficit supérieur à 1 % du commerce mondial en 2016.

Source : CEPII, base de données CHELEM.

Investissements directs étrangers
en Chine



Source : CEPII, base de données CHELEM.

Après avoir plongé au milieu des années 1980, le déficit commercial américain s'est à nouveau creusé du début des années 1990 jusqu'au milieu des années 2000. Cette période est aussi celle où s'envole l'excédent commercial chinois, porté par une progression fulgurante des exportations qui résulte pour l'essentiel des opérations internationales d'assemblage et de sous-traitance localisées sur la côte chinoise (dans la province du Guangdong notamment).

À l'excédent commercial chinois s'ajoutent des entrées de capitaux massives dans le pays, principalement sous la forme d'investissements directs étrangers. La Chine accumule alors des réserves de change considérables, largement placées en bons du Trésor américains, et devient ainsi le premier créancier étranger de l'État fédéral américain.

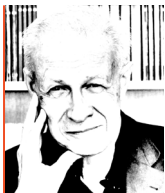
Dans la seconde moitié des années 2000, les autorités chinoises amorcent un changement. Elles laissent le yuan s'apprécier (de plus de 50 % entre 2005 et 2015), cherchent à diversifier les avoirs du pays à l'étranger et encouragent les entreprises chinoises à investir à l'international. En 2014, les investissements directs à l'étranger ont dépassé les flux entrants et font de la Chine, en 2016, le deuxième investisseur international derrière les États-Unis. Par leurs opérations à l'étranger, les entreprises chinoises cherchent à la fois à acquérir des technologies, du savoir-faire et des marques, à élargir leurs marchés en développant les infrastructures (ports, transports) et à s'assurer des approvisionnements à long terme en énergie ou en matières premières (mines). Ces objectifs les amènent à investir en Europe, le long de la Route de la soie, en Afrique et en Amérique latine.

POUR EN SAVOIR PLUS

AGLIETTA M., LABONNE C. et LEMOINE F. [2011], « Politique de change et intégration régionale en Asie », *La Lettre du CEPII*, n° 307, janvier.

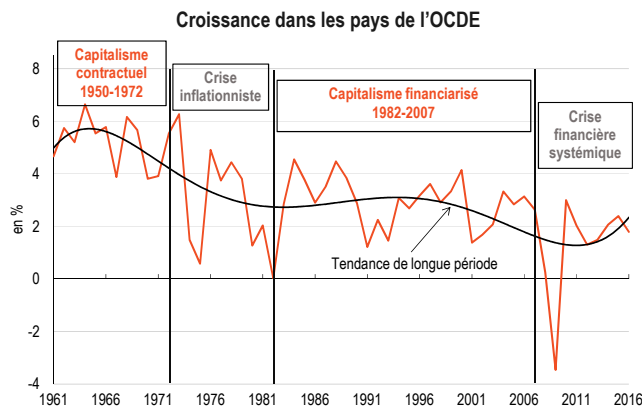
BOITTIN J.-F. [2017], « Accord commercial « intérimaire » entre la Chine et les États-Unis : la Chine remporte le premier set », *Le Blog du CEPII*, Billet du 19 mai.

GOLDSTEIN A. et LEMOINE F. [2017], « Peut-on se passer des capitaux chinois ? », *L'économie internationale en campagne*, CEPII, Billet du 28 mars.



Capitalismes D'un régime de croissance à l'autre

Michel Aglietta



Source : CEPII, base de données CHELEM.

À la fin des années 1970, la phase de crises inflationnistes, qui avait mis un terme au capitalisme contractuel débuté dans les années 1950, laissait place, à partir du début des années 1980, à un nouveau régime, celui du capitalisme financiarisé. Caractérisé par une croissance sensiblement plus basse, le capitalisme financiarisé est à son tour entré dans une phase de transformation ouverte par la crise financière systémique de 2007-2008.

Le capitalisme contractuel avait surmonté le sous-emploi involontaire de l'entre-deux-guerres, grâce à des institutions de médiation du rapport salarial, la négociation collective et les modèles de protection sociale, grâce aussi à la régulation stricte de la finance et à un système monétaire international, celui de Bretton Woods, qui conciliait l'autonomie des politiques monétaires et la stabilité du change. La progression des salaires réels était étroitement liée aux progrès de productivité des entreprises, incitant ces dernières à investir pour les réaliser et soutenant ainsi la croissance potentielle.

Le capitalisme financiarisé s'est placé sous l'égide de l'expansion continue des marchés financiers, intermédiée par les banques et les intermédiaires financiers du *shadow banking*. L'interpénétration de la finance de marché et des stratégies d'entreprises au service des actionnaires est au cœur de ce régime de croissance. Le principe de la valeur actionnariale y a le rôle central que la négociation collective des salaires avait dans le capitalisme d'après-guerre : le lien entre salaire et productivité qui prévalait dans le capitalisme d'après-guerre a été remplacé par une gouvernance exclusivement tournée vers la valorisation du rendement des actionnaires. Freinée par les inégalités sociales, la croissance est suspendue, dans ce régime, à l'endettement et à la hausse des prix d'actifs, avec pour conséquence une économie globale entièrement asservie au cycle financier.

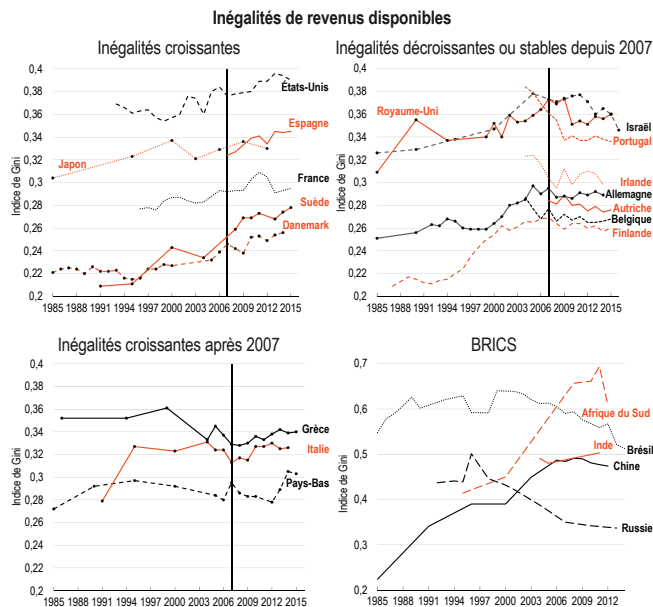
POUR EN SAVOIR PLUS

AGLIETTA M. [2017], « Capitalisme : les mutations d'un système de pouvoirs », *L'économie mondiale 2018*, La Découverte, « Repères », Paris.



Inégalités Un intérêt tardif

Isabelle Bensidoun
et Grégoire Elkouby



Note : pour les pays de l'OCDE, il s'agit des inégalités de revenu disponible des ménages par équivalent adulte et pour les BRICS des inégalités de revenu disponible des ménages par tête. Pour la Chine, les données entre 1985 et 2005 sont issues d'estimations de faible qualité.

Sources : OCDE et UNU-WIDER, base de données WIID (pour les BRICS).

Les inégalités sont ici mesurées par l'indice de Gini qui varie entre 0 (égalité parfaite) et 1 (un seul individu détient tout le revenu).

Il n'y a pas si longtemps, les inégalités étaient par beaucoup considérées comme un mal nécessaire au développement, d'un intérêt secondaire par rapport à la question de la pauvreté, voire comme une préoccupation toxique (Lucas, 2003). Depuis la crise et la prise de conscience aux États-Unis de leurs conséquences, pas seulement éthiques ou sociales mais aussi économiques, le sujet suscite l'intérêt de toutes les organisations internationales, et les travaux de ceux qui s'en préoccupent de longue date ont gagné en notoriété.

Il faut dire qu'entre le milieu des années 1990 et la crise financière, les inégalités internes se sont creusées dans la plupart des pays avancés pour lesquels les données sont disponibles. Les évolutions sont plus contrastées depuis la crise : la moitié des pays de l'OCDE représentés ici ont vu leurs inégalités progresser, tandis qu'elles se sont stabilisées ou ont régressé dans les autres. Dans les économies émergentes le contraste est encore plus grand : entre l'Afrique du Sud et la Chine, d'une part, où les inégalités ont fortement augmenté, et la Russie et le Brésil, d'autre part, où elles ont reculé depuis 20 ans. Au final, alors qu'au début des années 1990 le Danemark, la Suède et la Finlande affichaient un indice de Gini inférieur à 0,25, désormais plus aucun pays ne présente un aussi faible niveau d'inégalités.

Savoir si ces évolutions sont le fruit de la mondialisation reste un sujet débattu, tant celle-ci revêt des dimensions variées. Cependant une chose est sûre : faute d'avoir été suffisamment régulée, et les inégalités d'avoir été suffisamment considérées, la mondialisation fait désormais l'objet d'un rejet de plus en plus marqué.

POUR EN SAVOIR PLUS

BENSIDOUN I. et ELKOUBY G. [2018], « Inégalités dans le monde : où en est-on ? », *Panorama du CEPII*, à paraître.

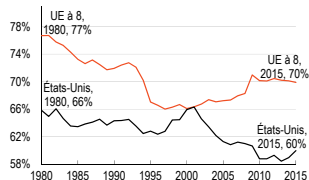
LUCAS R. [2003], « The Industrial Revolution: Past and Future », *Federal Reserve Bank of Minneapolis Annual Report*, cité par MILANOVIC B. [2007], « Why We All Care About Inequality (But Are Loath to Admit It) », *Challenge*, vol. 50, n° 6, novembre/décembre.



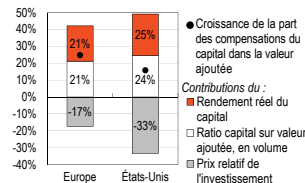
Partage de la valeur ajoutée Une déformation au détriment du travail

Sophie Piton et Antoine Vatan

Part du revenu distribué au travail

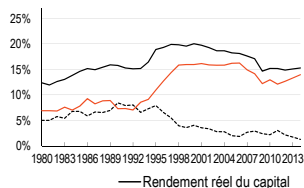


Contributions à la croissance de la part du revenu distribué au capital

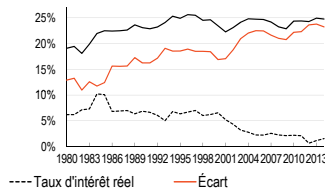


Rendement réel du capital et taux d'intérêt réel

Europe à 8 pays



États-Unis



Note : l'UE à 8 pays comprend l'Autriche, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, la France, l'Italie, les Pays-Bas et le Royaume-Uni ; pour ce groupe, la part du travail et les rendements du capital sont des moyennes pondérées par le poids du pays dans le PIB de la zone. La valeur ajoutée se partage entre revenus des travailleurs (salariés et indépendants) et revenus du capital. La part des compensations du capital (valeur ajoutée moins les compensations du travail) est le produit du rendement réel du capital, du prix relatif de l'investissement et du ratio capital sur valeur ajoutée en volume. Rendement du capital et taux d'intérêt sont déflatés par le prix de l'investissement.

Source : calculs des auteurs à partir des données de EUKLEMS (secteur marchand non financier) et de AMECO.

Longtemps les économistes ont considéré, à la suite des travaux de Kaldor dans les années 1950, que le partage de la valeur ajoutée entre travail et capital était stable à long terme ou, pour le dire autrement, que chacun de ces facteurs percevait une part constante du revenu national. Or, depuis 30 ans la part attribuée au travail tend à baisser. La part du travail dans la valeur ajoutée a ainsi décliné entre 1980 et 2015, de 6 points de pourcentage aux États-Unis et de 7 points en Europe (à 8 pays).

D'aucuns associent cette évolution au progrès technique qui conduirait à remplacer du travail par du capital (Karabarbournis et Neiman, 2014). Or, même si l'on observe une utilisation du capital dans la production, plus forte de 21 % en Europe et de 24 % aux États-Unis, en réponse à la baisse du prix relatif de l'investissement (de respectivement 17 % et 33 %), l'augmentation de la part des compensations du capital dans la valeur ajoutée s'explique surtout par une augmentation du rendement réel du capital de 21 % en Europe et 25 % aux États-Unis.

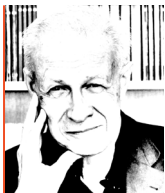
Or ce rendement réel du capital a augmenté alors même que le taux d'intérêt réel à long terme baissait. Toute la question est alors de savoir ce qui a pu faire s'écarter ainsi rendement du capital et taux d'intérêt. Une première explication pointe la concentration accrue des entreprises qui leur aurait permis de renforcer leurs marges avec pour conséquence une réduction de la part du revenu rémunérant le travail (De Loecker et Eeckhout, 2017). Une seconde suggère que la financiarisation et les changements dans les modes de financement et de gouvernance des entreprises auraient conduit à privilégier la rémunération des actionnaires aux dépens de celle des salariés.

POUR EN SAVOIR PLUS

DE LOECKER J. et EECKHOUT J. [2017], « The Rise of Market Power and the Macroeconomic Implications », *NBER Working Paper*, n° 23687, août.

KALDOR N. [1957], « A Model of Economic Growth », *The Economic Journal*, vol. 67, n° 268.

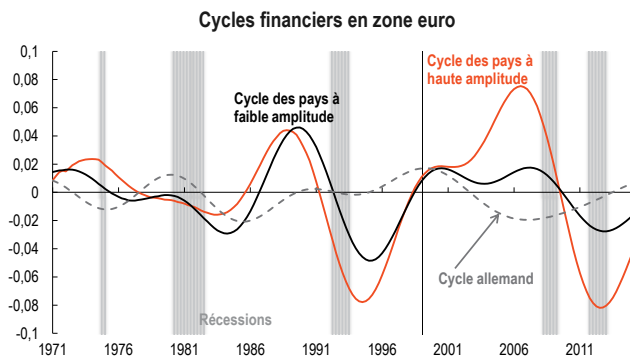
KARABARBOUNIS L. et NEIMAN B. [2014], « The Global Decline of the Labor Share », *Quarterly Journal of Economics*, vol. 129, n° 1, février.



Cycles financiers en zone euro

Une hétérogénéité forte

Michel Aglietta



Note : le cycle financier correspond aux fluctuations de moyen terme d'un indice composé du crédit total au secteur privé non financier, du ratio du crédit au PIB et des prix de l'immobilier. Les cycles composites sont construits en pondérant les cycles financiers des pays qui composent chaque groupe par leur PIB. Les pays à cycles financiers de haute amplitude sont l'Espagne, la Grèce et l'Irlande. Les pays à cycles financiers de faible amplitude sont l'Autriche, la Belgique, la Finlande, la France, l'Italie, les Pays-Bas et le Portugal.

Source : Oman (2018).

Les cycles financiers se sont fortement déformés sur les dernières décennies : très faible dans les années 1970, leur amplitude s'est accrue après la libéralisation financière des années 1980. C'est que le cycle financier condense la dynamique de la finance globalisée. Il suit une logique de *momentum*, c'est-à-dire de phases auto-entretenu. Ainsi, dans sa phase ascendante, l'augmentation des prix d'actifs alimente l'offre et la demande de crédit, qui elles-mêmes nourrissent la hausse des prix d'actifs. L'interdépendance des deux marchés (crédit et actifs) annihile toute force de rappel qui ramènerait spontanément les marchés vers des prix d'équilibre. Au point de retournement, lorsque la bulle des prix d'actifs explose, le ratio dettes sur valeur de marché des actifs augmente fortement, parce que la valeur des actifs chute alors que celle des dettes n'a pas encore diminué. La hausse contrainte du poids de l'endettement en pleine phase récessive est la caractéristique cruciale d'une déflation financière. Si les difficultés du désendettement perdurent, l'économie peut s'installer dans un équilibre de croissance basse auto-entretenu, dont il est difficile de sortir.

En zone euro, les cycles financiers sont hétérogènes. Dans les pays qui ont connu des bulles spéculatives suivies de crises immobilières, comme l'Espagne, l'Irlande et la Grèce, le cycle financier a une amplitude forte. À l'inverse, l'amplitude est faible en Autriche, Belgique, Finlande, France, Italie, Pays-Bas et Portugal. Quant au cycle financier allemand, il est amorti et décalé. L'immobilier joue un rôle clé. Le décalage du cycle allemand s'explique par l'unification, qui a suscité une forte demande de logements dans les années 1990 jusque dans les années 2000 où s'opère un retournement. Le fait qu'il soit plus amorti, par le choix d'un moindre développement du secteur financier relativement à celui des secteurs non financiers. Ce dont la croissance allemande n'a pas pâti !

POUR EN SAVOIR PLUS

AGLIETTA M. et BRAND T. [2015], « La stagnation séculaire dans les cycles financiers de longue période », *L'économie mondiale 2016*, La Découverte, « Repères », Paris.

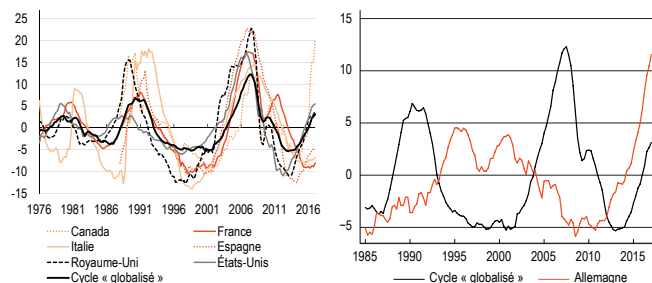
OMAN W. [2018], « Cycles d'affaires, cycles financiers et croissance de long terme au sein de la zone euro », *Rapport pour l'Institut CDC pour la Recherche* « Transformer le régime de croissance », chapitre 3.



Cycles immobiliers Une synchronisation croissante... sauf pour l'Allemagne

Thomas Grjebine

Prix immobiliers : un cycle « globalisé » Allemagne : un cycle désynchronisé



Note : les séries de prix réels de l'immobilier (déflaté par l'indice des prix à la consommation) ont été filtrées pour en extraire le cycle de moyen-long terme. Le cycle « globalisé » est estimé à partir d'une moyenne des cycles immobiliers de 23 pays avancés.

Source : calculs de l'auteur à partir de Fed de Dallas, *International House Price Database*.

La déréglementation financière, par le changement simultané des conditions de financement du logement dans la plupart des pays de l'OCDE, et la libéralisation des mouvements de capitaux, par le développement des investissements étrangers dans le secteur immobilier, ont conduit à une synchronisation croissante des cycles immobiliers nationaux à partir du milieu des années 1980. Depuis lors, deux cycles immobiliers communs à plusieurs pays avancés se sont succédé (1985-1995 et 1997-2012), le second apparaissant comme une amplification du premier. Dans les deux cas, les booms immobiliers se sont accompagnés d'une montée des déséquilibres macroéconomiques et financiers, avant que le retournement du cycle n'entraîne crises bancaires et récessions.

L'Allemagne se distingue par un cycle désynchronisé du cycle « global ». Elle n'a pas connu de boom immobilier entre 1985 et 1990, en raison de l'absence de libéralisation financière significative, ni de crise bancaire au début des années 1990. Les prix immobiliers ont baissé de 23 % entre 1995 et 2007, avant d'augmenter depuis la crise financière. Cette désynchronisation du cycle allemand est l'une des explications de la trajectoire macroéconomique divergente du pays au sein de la zone euro depuis les années 2000 – la baisse des prix immobiliers ayant exercé une pression à la baisse sur les salaires nominaux. Ce n'est que depuis 2013 que l'Allemagne semble rejoindre la trajectoire du cycle « global ».

Depuis cette date d'ailleurs, le retour de fortes hausses des prix immobiliers dans la plupart des pays peut laisser craindre l'émergence d'un nouveau cycle « globalisé », avec potentiellement les mêmes conséquences désastreuses que les deux précédents.

POUR EN SAVOIR PLUS

GRJEBINE T. [2014], « Globalisation des cycles immobiliers et déséquilibres financiers », *L'économie mondiale 2015*, La Découverte, « Repères », Paris.

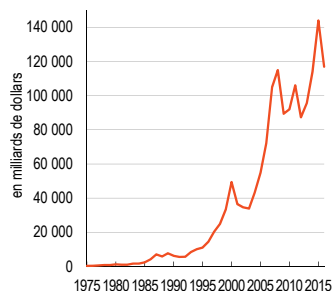
GRJEBINE T. [2014], « D'une crise à l'autre : 30 ans de globalisation des cycles immobiliers », *La Lettre du CEPII*, n° 342, avril.



Marchés boursiers Des volumes gigantesques d'opérations à toute vitesse

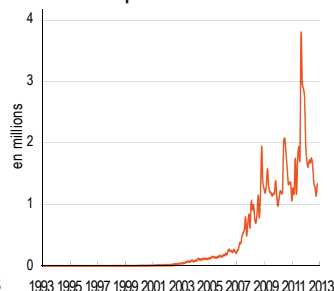
Jézabel Couppey-Soubeyran

Transactions sur actions



Sources : repris de Capelle-Blancard (2017) à partir de Banque mondiale, *World development indicators*, World Federation of Exchange, et Thomson Reuters, *Market Share Reports*.

Nombre moyen d'ordres passés par minute



Source : Angel, Harris et Spatt (2015).

L'activité s'est considérablement accélérée sur les marchés boursiers depuis les années 1980. Au niveau mondial, les transactions sur actions s'élevaient en 2016 à près de 120 000 milliards de dollars, soit plus de 150 % du PIB contre seulement 5 % en 1975. Bien sûr, l'activité des marchés boursiers s'est repliée à chaque épisode de krach, en 1987 sans grande incidence, puis en 2001 avec un creux plus marqué parce que le pic l'avait été aussi, et en 2007-2008 lorsqu'éclate la crise des subprimes. Mais la tendance longue est bien celle d'un accroissement gigantesque du volume de transactions boursières, ainsi que du nombre d'ordres passés.

Dans les années 1990, l'échelle pertinente de temps à laquelle ceux-ci se comptaient était l'heure. C'est désormais la milliseconde : depuis la crise, entre 1 et 3 millions d'ordres sont passés chaque minute. L'intervalle, autant que le niveau, de cet ordre de grandeur s'explique en grande partie par le développement du *trading* haute fréquence, un mode de négociation combinant algorithmes mathématiques très complexes et technologies informatiques ultra performantes. Il représente aujourd'hui environ 30 % des transactions réalisées en Europe et 50 % de celles effectuées aux États-Unis. Facteur de liquidité pour les uns parce qu'elle décuple les volumes d'opérations, source de manipulation et d'instabilité pour les autres en raison de la grande part d'ordres passés uniquement pour induire une tendance et ensuite annulés, cette innovation technologique est controversée. À tout le moins se pose la question de savoir si l'économie a réellement besoin d'un volume d'opérations aussi énorme à une telle vitesse.

POUR EN SAVOIR PLUS

ANGEL J., HARRIS L. et SPATT C. [2015], « Equity Trading in the 21st Century: An Update », *Quarterly Journal of Finance*, vol. 5, n° 1, mars.

BOUCHER C., CAPELLE-BLANCARD G., COUPPEY-SOUBEYRAN J. et HAVRYLCHYK O. [2012], « Quand la finance ne sert plus la croissance », *L'économie mondiale 2013*, La Découverte, « Repères », Paris.

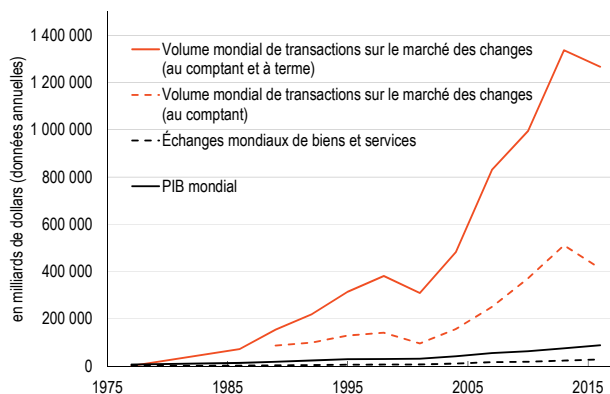
CAPELLE-BLANCARD G. [2017], « À quoi servent les (centaines de milliers de milliards de) transactions boursières ? », *Revue d'Économie Financière*, n° 127.



Marché des changes Miroir d'une finance internationalisée

Jézabel Couppey-Soubeyran

Transactions sur le marché des changes



Sources : FMI, *World Economic Outlook Database* pour les données de commerce et de PIB ; BRI, *Triennial Central Bank Survey of Foreign Exchange and OTC Derivatives Markets* pour les données du marché des changes.

Le marché des changes a connu à partir du milieu des années 1980 une ascension, momentanément contrariée par le krach Internet de 2001, avant de redevenir fulgurante. L'essor des investisseurs institutionnels (fonds de pensions, organismes de placements collectifs...), des banques d'investissement, des fonds spéculatifs, qui diversifient leur portefeuille à l'international, gèrent activement leur risque de change et sont aussi de gros acheteurs de risques sur les marchés y a largement participé. La prépondérance des transactions à terme (dérivés de change) en témoigne. Le développement du *trading* électronique a aussi fortement accéléré la tendance. Au moment du pic de 2013, il s'échangeait plus de 1 300 milliers de milliards de devises au comptant et à terme sur le marché des changes, soit environ 55 fois le commerce mondial de biens et services et 18 fois le PIB mondial de cette année-là. Un ralentissement s'est depuis amorcé, sans toutefois corriger cette forte déconnexion.

Ce n'est donc plus qu'une infime fraction des transactions réalisées sur le marché des changes qui sert aux activités de commerce international. La majeure partie sert à la finance elle-même. L'essor du marché des changes a suivi celui des flux internationaux de capitaux et son ralentissement récent leur repli. Dans le même temps, l'encours d'actifs financiers gérés par les institutions financières du monde entier (banques centrales, banques, assurances, fonds de pension, fonds d'investissement, etc.), 311 milliers de milliards de dollars à fin 2015 selon le *Financial Stability Board*, s'est internationalisé et exposé au risque de change, d'où moult allers-retours sur les marchés de change au comptant et à terme pour le gérer. Les 5 000 milliards de dollars de transactions de change quotidiennes sont le miroir de cette finance internationalisée.

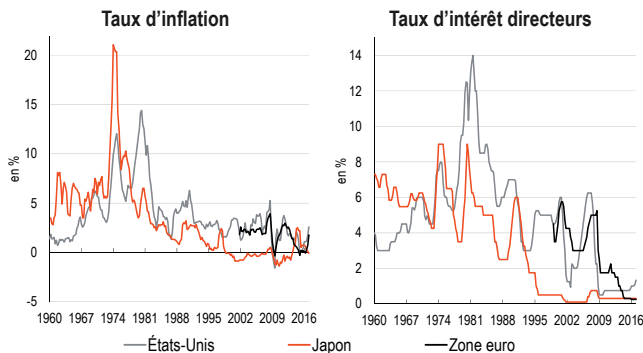
POUR EN SAVOIR PLUS

BOUCHER C., CAPELLE-BLANCARD G., COUPPEY-SOUBEYRAN J. et HAVRYLYCHYK O. [2012], « Quand la finance ne sert plus la croissance », *L'économie mondiale 2013*, La Découverte, « Repères », Paris.



Politiques monétaires Confrontées à l'inflation puis au risque de déflation

Fabien Tripier



Note : les taux d'inflation sont calculés à partir des indices des prix à la consommation.

Source : FMI.

Sources : Bureau of Labor Statistics pour les États-Unis, OCDE pour le Japon et Eurostat pour la zone euro.

L'inflation, fléau des années 1970, a été réduite et stabilisée au cours des années 1980 dans les économies avancées. Plusieurs facteurs y ont contribué : la fin des chocs pétroliers qui avaient marqué les années 1970, les modifications des règles d'indexation des prix et la mise en œuvre de politiques monétaires plus restrictives ciblant plus ou moins explicitement un objectif d'inflation proche de 2 %. À partir du milieu des années 1980 s'ouvre alors une période de « grande modération » marquée par un niveau relativement bas et surtout stable de l'inflation, laissant penser que les banquiers centraux étaient passés maîtres dans « l'art » de la politique monétaire.

La grande récession de 2008-2009 a brisé cet état de grâce et fait ressurgir le spectre de la déflation que l'on pensait d'un autre âge, celui de la Grande Dépression des années 1930. Pour faire face à la décroissance de l'indice des prix, la *Federal Reserve* a drastiquement baissé son taux directeur pour l'amener au plancher dès le début 2009, tandis que la Banque centrale européenne s'y est résolue plus tardivement, en 2013, dans le contexte de la crise des dettes souveraines. La politique monétaire de ces deux économies a alors rejoint celle mise en place au Japon depuis la fin des années 1990 pour lutter contre une déflation persistante.

La baisse des taux au plancher n'a toutefois pas suffi à écarter les risques de déflation et des politiques monétaires non conventionnelles ont été nécessaires (achats massifs d'actifs, guidage des anticipations...). De quoi se demander, rétrospectivement, si la modération de l'inflation dans les années 1980-1990 n'a pas été poussée trop loin. Auquel cas peut-être faudrait-il, comme l'a proposé le FMI, rehausser la cible d'inflation de 2 % à 4 %, afin de donner à la politique monétaire une plus grande marge de manœuvre face aux crises qui ne manqueront pas de se répéter.

POUR EN SAVOIR PLUS

CHEYSSON A., L'HUISSIER S et TRIPIER F. [2016], « L'impact du resserrement monétaire américain sur les économies émergentes », *La Lettre du CEPII*, n° 366, juin.

L'HUISSIER S et TRIPIER F. [2015], « La fin de la politique de taux zéro aux États-Unis devra se faire de manière progressive », *Le Blog du CEPII*, Billet du 18 septembre.

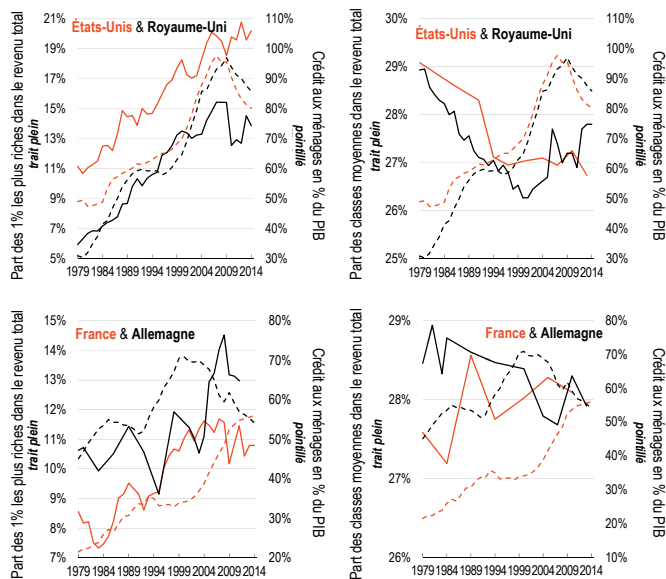


Inégalités et crédit aux ménages

Un couple infernal

Jérôme Héricourt

Inégalités et crédit



Note : la part des 1 % les plus riches correspond à la part du revenu total détenue par le dernier centile de la distribution des revenus. La part des classes moyennes renvoie à la part du revenu total détenue conjointement par les 5^e, 6^e et 7^e déciles de la distribution des revenus.

Sources : calculs de l'auteur à partir de Banque des règlements internationaux (crédit aux ménages rapporté au PIB), UNU-WIDER, *World Wealth and Income Database* (part des 1 % les plus riches avant impôts et transferts) et *World Income Inequality Database* (part des classes moyennes après impôts et transferts).

Au cours des dernières décennies, un certain nombre de pays ont connu une forte hausse simultanée des inégalités de revenu et du crédit aux ménages. C'est le cas des pays anglo-saxons, où les 1 % les plus riches ont vu leur part dans le revenu total entre la fin des années 1970 et la première moitié des années 2010 pratiquement multipliée par deux aux États-Unis, et par 2,5 au Royaume-Uni, tandis que les classes moyennes voyaient leur part du revenu régresser (de respectivement 2,5 et 1,5 points) ; dans le même temps, la part du crédit aux ménages dans le PIB doublait (États-Unis) ou quasiment triplait (Royaume-Uni). Des tendances similaires étaient également à l'œuvre en France et en Allemagne, mais avec un démarrage plus tardif et une ampleur moindre.

Le mouvement simultané de dérégulation des marchés financiers et du travail depuis le début des années 1980 porte sans doute une responsabilité dans ces évolutions. Mais il n'explique pas tout. Car c'est bien parce que les inégalités se sont envolées que le crédit distribué aux ménages s'est aussi emballé. Côté offre, l'accroissement de la richesse relative des plus aisés a, en effet, alimenté l'épargne domestique et augmenté ainsi les possibilités de crédit. Côté demande, dans un contexte général de compression salariale, le crédit est devenu quasiment le seul moyen de maintenir le niveau de vie des ménages pauvres et des classes moyennes.

L'accroissement des inégalités, en alimentant le gonflement du crédit et, partant, les risques de bulles et de crises qui s'ensuivent, menace la stabilité financière. Si l'on souhaite prévenir les crises financières de demain, la lutte contre les inégalités d'aujourd'hui apparaît alors indispensable.

POUR EN SAVOIR PLUS

BAZILLIER R., HÉRICOURT J. et LIGONNIÈRE S. [2017], « Les inégalités, un moteur du crédit aux ménages », *La Lettre du CEPII*, n° 379, juillet-août.

BAZILLIER R. et HÉRICOURT J. [2015], « Inégalités et instabilité financière : des maux liés ? », *L'économie mondiale 2016*, La Découverte, « Repères », Paris.

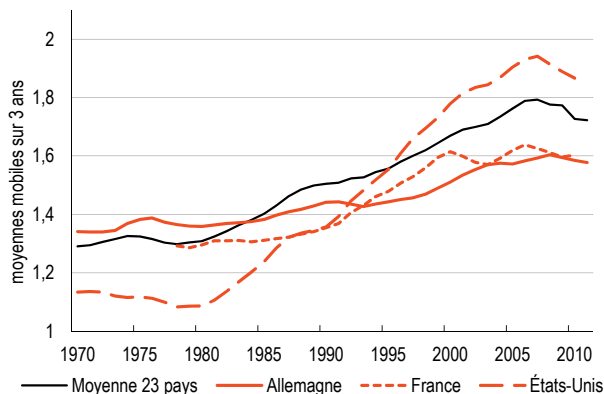


Salaires dans la finance

Une envolée interrompue par la crise

Ariell Reshef

Évolution des rémunérations dans le secteur financier relativement aux secteurs non financiers



Note : les 23 pays sont Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Corée du Sud, Danemark, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Hongrie, Irlande, Italie, Japon, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie et Suède.

Sources : calculs de l'auteur, à partir de EU KLEMS et STAN.

Les rémunérations dans la finance ont connu depuis 40 ans une progression sans commune mesure avec celle des autres secteurs. En France, alors qu'en 1980 les salaires dans la finance étaient 30 % plus élevés que ceux des autres secteurs, ils l'étaient de 60 % en 2008. Aux États-Unis, où la croissance des salaires dans le secteur financier relativement aux autres secteurs a connu la progression la plus marquée, on est passé de salaires dans la finance 10 % plus élevés que dans les secteurs non financiers en 1980 à près de deux fois plus hauts en 2008 ! En moyenne, dans les 23 pays développés considérés ici, les salaires dans le secteur financier ont augmenté, entre 1980 et 2008, de 36 % de plus que dans le secteur non financier. À partir de la crise financière, un pic a été atteint.

L'élargissement de la gamme des activités bancaires à des activités risquées et complexes sur les marchés financiers, autorisé par la suppression de barrières réglementaires et un relâchement de la surveillance, a permis aux travailleurs qualifiés d'augmenter leur pouvoir de négociation et, par conséquent, d'extirper des sursalaires. La déréglementation a également favorisé l'internationalisation du secteur financier et l'augmentation de la taille des banques et des autres institutions financières. Ce faisant, le secteur bancaire est devenu plus concentré : le pouvoir de marché des opérateurs historiques s'est accru, leur permettant de réaliser des surprofits et de verser des sursalaires.

POUR EN SAVOIR PLUS

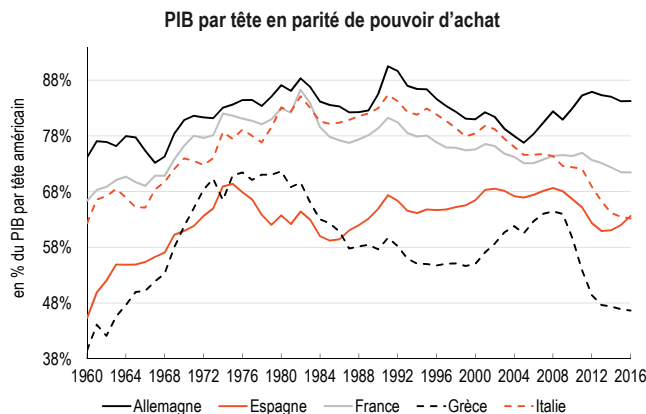
RESHEF A. [2017], « À quoi tient la progression des salaires dans la finance ? », *L'économie internationale en campagne*, CEPII, Billet du 18 avril.

RESHEF A. [2017], « Pourquoi de si hauts salaires dans la finance ? », *La Lettre du CEPII*, n° 378, juin.



PIB par tête en Europe et aux États-Unis De la convergence aux divergences

Fabien Tripier



Source : CEPII, base de données CHELEM.

Jusqu'au début des années 1980, les économies européennes étaient engagées dans un processus de convergence avec les États-Unis. Puis la croissance de leur PIB par tête est devenue insuffisante pour éviter une divergence des niveaux de vie de part et d'autre de l'Atlantique. Conscient du risque de décrochage vis-à-vis de l'économie américaine, les responsables européens ont adopté en 2000 la Stratégie de Lisbonne visant à faire de l'Union européenne « l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde, capable d'une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale ». Cette politique a depuis été reconduite et reprise avec le programme Stratégie Europe 2020, en se donnant des objectifs quantitatifs notamment en matière de taux d'emploi (75 %) et d'innovation (3 % du PIB en R&D), afin de stimuler « une croissance intelligente, durable et inclusive » en Europe. Sans grand succès : l'économie européenne est en deçà de ses objectifs avec un taux d'emploi de 70 % et des dépenses de R&D qui ne dépassent pas 2 % du PIB.

La situation s'est ensuite compliquée avec l'apparition d'une profonde divergence au sein même de l'économie européenne. D'abord à partir de 2005, lorsque l'économie allemande connaissait une progression plus rapide de son PIB par tête qu'aux États-Unis, tandis qu'en France l'écart au niveau de vie américain restait stable et qu'il se creusait en Espagne et en Italie. Puis lorsque la crise financière de 2007-2008 est venue considérablement renforcer cette divergence en frappant particulièrement la Grèce, l'Espagne et l'Italie. L'Europe fait donc aujourd'hui face à deux défis : comme au début des années 2000, il lui faut retrouver le chemin d'une croissance pérenne, mais également inverser la divergence en son sein.

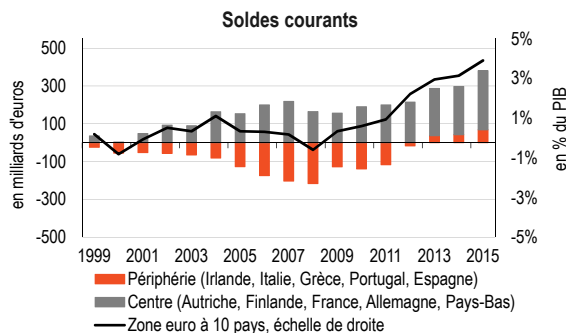
POUR EN SAVOIR PLUS

- BRAND T. et TRIPIER F. [2014], « Divergence entre États-Unis et zone euro : le financement des entreprises en cause », *La Lettre du CEPII*, n° 346, juillet-août.
- COUPPEY-SOUBEYRAN J. et DEHMEJ S. [2017], « Réduire les divergences en zone euro en régulant les cycles financiers », *La Lettre du CEPII*, n° 382, novembre.
- HÉRICOURT J. et TRIPIER F. [2017], « Décennie perdue dans la zone euro : stop ou encore ? », *L'économie internationale en campagne*, CEPII, Billet du 7 février.

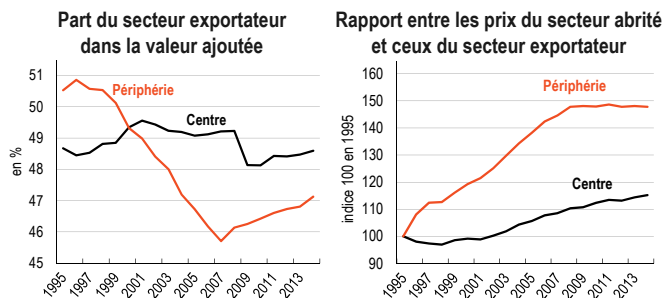


Déséquilibres courants en zone euro Un problème de taille du secteur exportateur

Sophie Piton



Source : calculs de l'auteurice à partir de Ameco.



Note : la valeur ajoutée et son déflateur proviennent des données de comptabilité nationale par industrie (classification en 19 industries). Ces données sont ensuite agrégées en deux secteurs : abrité et exportateur. Une industrie est considérée comme exportatrice si plus de 10 % de sa production est échangée à l'international. Le secteur exportateur inclut le secteur manufacturier, minier, l'agriculture mais aussi 6 activités de services (comme le tourisme ou le secteur de l'information et de la communication).

Source : calculs de l'auteurice à partir de CEPII, base de données BACI et Eurostat.

Introduit en 1999, l'euro devait favoriser la convergence au sein de la zone. Or, depuis lors, les écarts de balances courantes se sont accentués : les pays périphériques ont creusé leurs déficits, tandis que ceux du centre accumulaient des excédents. Jusqu'en 2008, ces déséquilibres étaient perçus comme la manifestation d'un processus de rattrapage des pays les plus pauvres de la zone et les déficits étaient financés par des capitaux privés en provenance des pays riches. Mais après la crise financière de 2008-2009, les pays déficitaires ont fait face à un arrêt soudain de ces financements. La substitution des créanciers publics aux créanciers privés et le système Target (système de paiements interbancaires géré par l'Eurosystème) ont permis d'éviter des crises de paiements.

Souvent interprétés comme le résultat d'un manque de performance des secteurs exportateurs, ces déficits courants proviennent davantage de la réduction du poids relatif de ces secteurs dans l'économie. L'afflux de capitaux a en effet financé des investissements dans les secteurs abrités aux dépens des secteurs industriels exportateurs. Ces secteurs abrités ont ainsi connu une forte croissance, voire même des bulles (immobilier). Et comme les emprunts contractés n'ont pas servi à augmenter les capacités exportatrices, ils ont abouti à un lourd endettement sans actifs productifs en contrepartie, rendant ainsi les déficits insoutenables. À l'inverse, dans les pays en surplus la taille du secteur exportateur s'est maintenue voire accrue, et leurs secteurs abrités n'ont pas connu de bulles équivalentes. Alors que les déficits se sont résorbés dans les pays périphériques, aucune correction n'est intervenue dans les pays en surplus. Résultat, la zone euro est désormais en excédent vis-à-vis du reste du monde, et les déséquilibres internes persistent !

POUR EN SAVOIR PLUS

PITON S. [2017], « La zone euro a-t-elle perdu l'équilibre ? », *L'économie internationale en campagne*, CEPII, Billet du 21 mars.

PITON S. [2014], « Déséquilibres des balances courantes en zone euro : où en est-on ? », *L'économie mondiale 2015*, La Découverte, « Repères », Paris.

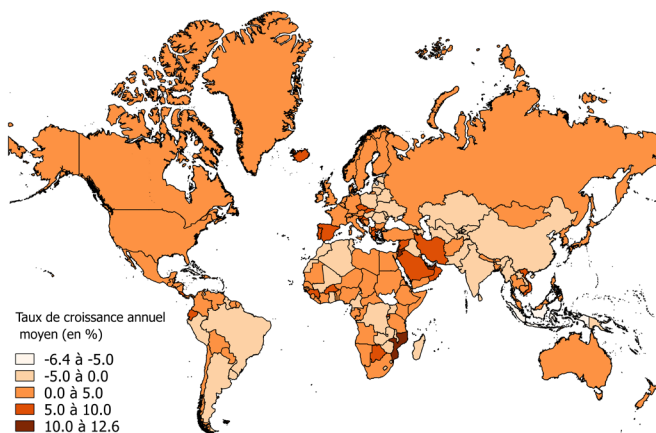


Migrations internationales

Une redistribution des destinations

Camilo Umana Dajud

Évolution du nombre de migrants entre 1970 et 2010



Note : Un migrant est défini par la Banque mondiale comme une personne qui réside dans un pays où il n'est pas né.

Source : Banque mondiale, *World Development Indicators*.

Parents pauvres de la mondialisation – leur part dans la population mondiale est restée stable au cours des dernières décennies – les migrations internationales ont emprunté des routes différentes selon leurs motivations. Terres d'accueil pendant la première moitié du XX^e siècle, les pays du cône sud de l'Amérique latine ont vu le nombre d'immigrés sur leurs sols baisser nettement entre 1970 et 2010. Au cours de la seconde moitié du siècle, chaque nouvelle vague de migration a perdu en ampleur faisant ainsi se réduire le nombre d'immigrés, en moyenne chaque année, de 1,2 % en Argentine et de 1,4 % au Brésil. Les anciens pays du bloc communiste, sans avoir été auparavant des destinations importantes, sont ceux qui ont enregistré les plus fortes chutes du nombre d'immigrés, le communisme ayant tari les flux migratoires.

À l'inverse, alors qu'ils en accueillaient très peu avant 1970, des pays européens comme l'Espagne ou l'Italie, les États pétroliers du Golfe, de nombreux pays en Afrique ou au Moyen-Orient sont depuis devenus des destinations importantes pour les migrants, soit que leur essor économique ait nécessité de faire venir des travailleurs, soit qu'ils soient devenus des terres d'asile pour les réfugiés en provenance de pays voisins. C'est ainsi que le nombre de migrants a crû de 7,7 % en Espagne, 4,2 % en Italie, et 8 % au Qatar et en Arabie saoudite en moyenne chaque année entre 1970 et 2010. S'agissant des réfugiés, le Kenya en accueillait plus de 500 000 en 2015 et la Jordanie près de 3 millions.

Avec un taux d'immigrés en moyenne de 7,5 %, la plupart des pays de l'OCDE accueillaient déjà un nombre élevé d'immigrés en 1970. Depuis lors, l'évolution est, dans la plupart des cas, restée positive, mais son ampleur a été très différente selon les pays. Ainsi, en moyenne chaque année la croissance du nombre d'immigrés n'a été que de 0,6 % en France contre plus de 4,5 % aux Pays-Bas.

POUR EN SAVOIR PLUS

Edo A. [2016], Migrations et mouvements de réfugiés : état des lieux et conséquences économiques, *L'économie mondiale 2017*, La Découverte, « Repères », Paris.

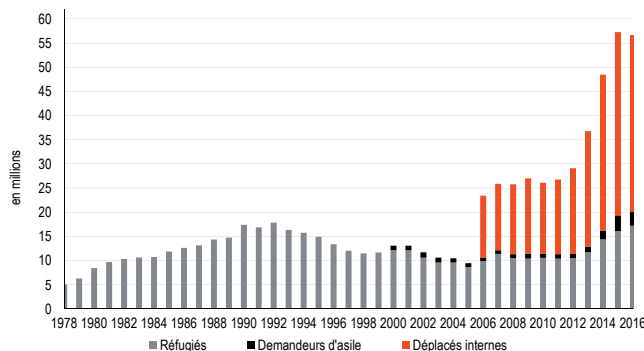


Réfugiés dans le monde

Le poids des guerres

Anthony Edo

Déracinés dans le monde



Note : les réfugiés et demandeurs d'asile palestiniens ne relèvent pas du mandat de l'UNHCR et ne sont donc pas comptabilisés ici. L'organisme qui en a le mandat (UNRWA) estime leur nombre à 5,3 millions en 2016. Les données relatives aux demandeurs d'asile ne sont disponibles qu'à partir de 2000, celles des déplacés internes qu'à partir de 2006.

Source : Agence des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR).

Les déracinés sont des personnes qui fuient leur lieu de résidence en raison de persécutions et de violences en se déplaçant au sein de leur pays d'origine ou en dehors. Parmi eux, on distingue les réfugiés et demandeurs d'asile qui ont franchi une frontière internationale et les déplacés internes qui restent au sein de leur pays d'origine.

Sur les 40 dernières années, le nombre de réfugiés dans le monde a été particulièrement élevé (plus de 17 millions) à deux reprises : au début des années 1990 et en 2016, au moment des guerres en Croatie et Bosnie-Herzégovine (1991-1995) et en Syrie (depuis 2011). En 2016, les personnes déplacées ayant obtenu le statut de réfugié ou ayant déposé une demande d'asile pour en bénéficier représentent un peu plus de 8 % du total des migrants dans le monde. Avec 2,9 millions de réfugiés en 2016, la Turquie est le premier pays d'accueil, suivie du Pakistan (1,4 million) et du Liban (1 million). Le rang de ces trois pays s'explique avant tout par leur proximité géographique avec la Syrie et l'Afghanistan. En Europe, c'est l'Allemagne qui occupe la première place, avec 670 000 personnes ayant obtenu le statut de réfugiés en 2016.

Si de nombreux déracinés décident de migrer vers d'autres pays, la majorité d'entre eux se déplacent au sein de leur pays d'origine. Sur la période récente pour laquelle on dispose de données sur la répartition des déracinés, ce sont deux tiers d'entre eux qui restent au sein de leur pays d'origine et seulement un tiers qui le quittent. Cette surreprésentation des déplacés internes parmi les déracinés s'explique essentiellement par l'existence de coûts psychologiques, culturels et monétaires à migrer au-delà du pays d'origine. De quoi rappeler, s'il en était besoin, qu'aujourd'hui comme hier, quitter son pays, lorsque la violence s'y est installée, pour aller chercher refuge ailleurs ne se fait jamais de gaieté de cœur.

POUR EN SAVOIR PLUS

Edo A. [2015], « Afflux de réfugiés en Europe. Quels enseignements tirer des expériences passées ? », *Le Blog du CEPII*, Billet du 30 septembre.

Edo A. [2016], « Migrations et mouvements de réfugiés : état des lieux et conséquences économiques », *L'économie mondiale 2017*, La Découverte, « Repères », Paris.

Edo A. [2017], « Immigration en France : quelles réalités ? », *L'économie internationale en campagne*, CEPII, Billet du 17 janvier.

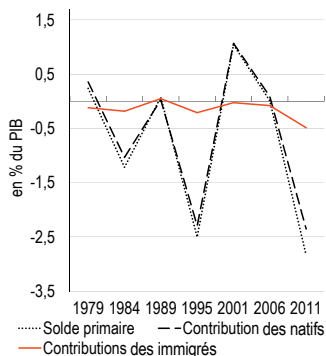


Impact budgétaire de l'immigration en France

Ni un fardeau, ni une aubaine

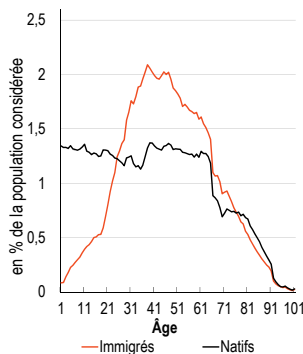
Lionel Ragot

Contributions au solde budgétaire primaire



Source : calculs des auteurs à partir de INSEE, Enquêtes Budget de famille, Enquêtes Santé et soins médicaux et IRDES, Enquêtes Santé et protection sociale.

Répartition par âge de la population en 2011



Source : calculs des auteurs à partir des recensements de la population française.

La question de l'impact de l'immigration sur les finances publiques et, plus particulièrement, sur les comptes de la protection sociale est, dans la plupart des pays développés, au cœur des débats des périodes électorales. La campagne du Brexit au Royaume-Uni en a été le parfait exemple. Pourtant, les études sur le sujet montrent que la contribution nette totale des immigrés aux finances publiques varie généralement entre plus et moins 0,5 % du PIB selon le pays et l'année considérés. Elle est donc relativement faible en comparaison des déficits constatés.

Pour la France, sur près de 30 ans (1979-2011), cette contribution est globalement négative, mais très modérée, autour de - 0,1 % du PIB, si l'on excepte l'année 2011 qui suit la crise de 2008 où elle atteint - 0,5 %. Ainsi, sur l'ensemble de la période, la population immigrée n'a déterminé ni l'ampleur ni l'évolution du déficit.

Ce résultat s'explique en grande partie par une structure démographique de la population immigrée plus favorable que celle de la population autochtone (natifs). Les immigrés sont relativement concentrés aux âges de la vie active, moment où les individus ont une contribution nette individuelle positive aux finances publiques : ils paient plus d'impôts, cotisations et taxes qu'ils ne reçoivent de transferts ou de biens publics. Même si leur contribution nette individuelle est inférieure à celle des autochtones durant la vie active, du fait d'un niveau de qualification plus faible et d'une insertion plus difficile sur le marché du travail, cette structure démographique par âge fait que la population immigrée n'est ni un fardeau ni une aubaine pour les finances publiques françaises.

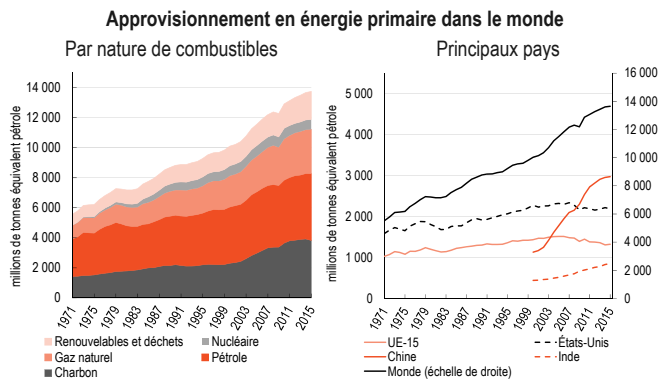
POUR EN SAVOIR PLUS

CHOJNICKI X., RAGOT L. et SOKHNA N.P. [2018], « L'impact budgétaire de 30 ans d'immigration en France : une approche comptable », *Document de travail du CEPII*, n° 2018-03, avril.



Besoins énergétiques mondiaux La Chine désormais au premier rang

Stéphanie Monjon



Note : l'approvisionnement en énergie primaire correspond à la somme de la production et des importations d'énergie, auxquelles sont soustraites les exportations d'énergie et les sorties internationales (consommation d'énergie des bateaux et des avions) et ajoutées les variations de stocks.

Source : IEA Headline Global Energy Data, édition 2017.

Les besoins énergétiques mondiaux ont explosé depuis les années 1970 : ils ont crû de 147 % entre 1971 et 2015. Malgré les chocs pétroliers de 1973 et 1979 et la forte variabilité de son prix, le pétrole reste un combustible fossile largement utilisé : il couvre encore un tiers des besoins énergétiques mondiaux et devrait continuer à jouer un rôle primordial dans les décennies à venir, tout au moins dans le secteur des transports. Malgré la grande quantité d'émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques que le charbon génère, sa part a progressé et satisfait aujourd'hui environ 28 % des besoins énergétiques mondiaux. Sa consommation a baissé dans l'Union européenne et plus récemment aux États-Unis, mais elle a progressé ailleurs, notamment en Chine. Malgré les investissements considérables consentis ces dernières années dans les pays développés et les grands émergents, la part des énergies renouvelables et de la valorisation énergétique des déchets est restée à peu près la même qu'au début des années 1970, aux environs de 13 %.

La part des pays de l'OCDE dans la demande énergétique mondiale a largement diminué au cours des 40 dernières années : de 61 % en 1971 à 38 % en 2015. Tout en restant l'un des premiers consommateurs d'énergie au monde, les États-Unis ne représentent plus que 16 % des besoins énergétiques mondiaux, contre 28 % en 1971. La part de l'UE-15 a, quant à elle, été divisée par deux, de 18 % à 9 %. En revanche, les besoins énergétiques en Chine, mais aussi en Inde, ont considérablement progressé, pour représenter respectivement 28 % et 6 % de la consommation énergétique mondiale en 2015.

POUR EN SAVOIR PLUS

MONJON S. [2017], « Le tout renouvelable est-il possible ? », *L'économie internationale en campagne*, CEPII, Billet du 7 mars.

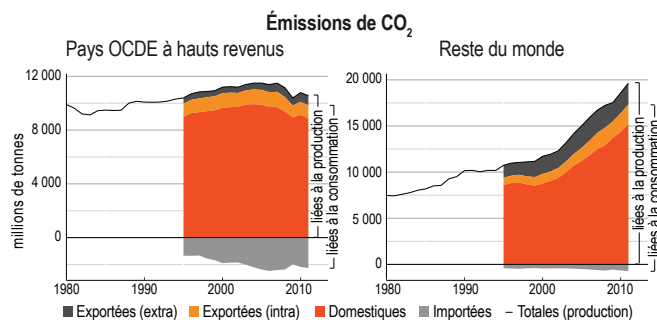
NAYMAN L. et DE SAINT VAULRY A. [2014], « Approvisionnement énergétique : le dilemme européen », *Le Blog du CEPII*, 19 mars.



Émissions de CO₂

Quand le commerce permet de les déplacer

Jean Fouré



Source : Commission européenne, base de données EDGAR pour les émissions totales ; OCDE base « production- and consumption-based CO₂ emissions estimates » pour la décomposition des émissions.

Les **émissions domestiques** correspondent au CO₂ émis au sein de chaque ensemble (pays riches, reste du monde) pour produire des biens finals qu'il consomme localement.

Les **émissions exportées** correspondent au CO₂ émis au sein de chaque ensemble pour produire des biens qu'il exporte vers d'autres pays du même ensemble (intra) ou en dehors (extra).

Les **émissions importées** correspondent au CO₂ émis en dehors de chaque ensemble pour satisfaire sa consommation finale.

Les **émissions liées à la production** : émissions domestiques + émissions exportées (intra et extra).

Les **émissions liées à la consommation** : émissions domestiques + émissions importées + émissions exportées (intra).

La lutte contre le changement climatique, absente des débats dans les années 1970, est devenue aujourd'hui centrale, et particulièrement depuis la signature du Protocole de Kyoto en 1997, par lequel la plupart des pays riches se sont engagés à limiter leurs émissions de gaz à effet de serre (GES).

Tous les engagements de réduction pris dans ce protocole portent sur les émissions liées à la production, dont le CO₂ est le principal composant. Entre 1995 et 2011 – période pour laquelle les émissions de CO₂ liées au commerce peuvent être décomposées grâce aux tableaux entrées-sorties multi-pays – ces émissions sont restées stables dans les pays riches (+ 1,6 %) et ont crû de 83 % dans le reste du monde. Cette augmentation vient surtout de la consommation de ces pays (qui y contribue pour 74 points de pourcentage), mais aussi d'exportations vers les pays riches (9 points de pourcentage). Ainsi, si les pays riches ont pu contenir leurs émissions de CO₂ et respecter par là-même leurs engagements pris à Kyoto sans remettre en cause leurs modes de consommation, c'est notamment grâce au commerce qui leur a permis de déplacer leurs émissions de GES. En effet, les émissions liées à la consommation des pays riches ont pu augmenter de 7 % grâce aux émissions importées, qui contribuent pour 8 points de pourcentage à cette augmentation (les émissions domestiques et échangées entre pays riches ayant une contribution négative de 1 point de pourcentage).

À l'avenir, c'est l'Accord de Paris, entré en application en 2016, qui encadrera les émissions mondiales, et tous les pays du monde sauf les États-Unis se sont engagés à limiter leurs émissions. Les engagements des pays riches restent cependant les plus ambitieux. Il n'est donc pas à exclure que les pays riches importent de plus en plus d'émissions, au risque de rendre plus difficile pour les autres pays le respect de leurs engagements.

POUR EN SAVOIR PLUS

BELLORA C. [2015], « Quel impact du commerce international sur le changement climatique ? », *Le Blog du CEPII*, Billet du 8 décembre 2015

FONTAGNÉ L. et FOURÉ J. [2017], « La politique commerciale au service de la politique climatique », *La Lettre du CEPII*, n° 373, janvier.

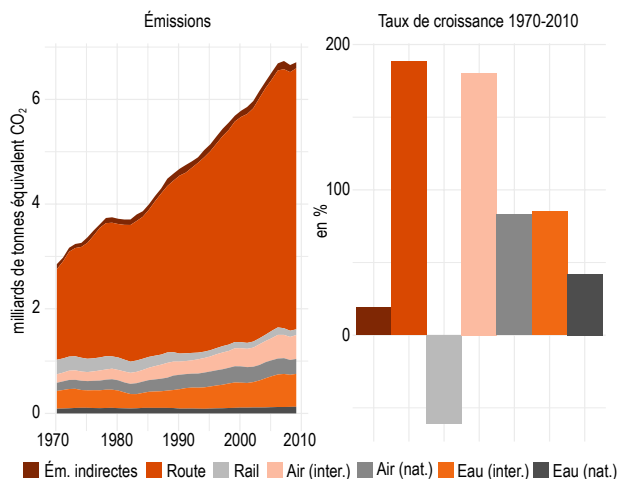


Émissions gaz à effet de serre dues aux transports

Explosion du routier et de l'aérien international

Cecilia Bellora

Émissions de gaz à effet de serre dues aux transports



Note : les statistiques sur les émissions dues aux transports concernent à la fois le transport de marchandises et de passagers. Les transports par voie d'eau regroupent les transports fluviaux et maritimes. Les émissions indirectes correspondent aux émissions dues à la production d'électricité pour les véhicules électriques.

Source : *Climate Change 2014: Mitigation of Climate Change. Contribution of Working Group III to the Fifth Assessment, Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*, Cambridge University Press.

Les émissions de gaz à effet de serre dues aux transports ont été multipliées par 2,5 entre 1970 et 2010, faisant passer leur part dans les émissions globales de 18 % à 21 %. Cette augmentation provient essentiellement d'une explosion des déplacements motorisés de personnes et de marchandises, multipliés par trois sur la période, principalement en Asie en lien avec l'élévation du niveau de vie.

Les émissions dues aux transports par route ayant crû plus fortement que celles des autres modes, leur part est passée en 40 ans de 60 % à 72 %. Leur croissance n'est approchée que par celle des émissions des transports aériens internationaux (+ 180 %). Si ces émissions restent environ 10 fois plus faibles que celles des transports routiers, les enjeux n'en sont pas moindres. Car le transport aérien présente, avec le fret routier, l'intensité émissive, obtenue en rapportant les émissions à la tonne (ou au passager) transportée et au kilomètre parcouru, la plus élevée, de l'ordre de 1 kg/t/km pour les longs courriers. A l'opposé, le transport maritime, qui assure 80 % des échanges internationaux de marchandises, a une intensité faible, du même ordre que le fret ferroviaire (environ 50 g/t/km). Les émissions du rail sont d'ailleurs les seules qui aient diminué, alors même que l'activité a augmenté, grâce à l'électrification et à l'abandon du charbon.

Aujourd'hui, les émissions des routes internationales (transports maritime et aérien) sont exclues des totaux nationaux et par là même non contraintes par l'Accord de Paris, leur régulation, pourtant essentielle, se heurtant à l'opposition de certains pays. Et toute tentative unilatérale d'imposer une tarification carbone à des transports internationaux fait face soit à l'opposition des acteurs nationaux, qui craignent une perte de compétitivité, soit, si ces derniers sont partiellement dédommagés de leur perte, au risque de rétorsions de leurs partenaires commerciaux.

POUR EN SAVOIR PLUS

BUREAU D., FONTAGNÉ L. et SCHUBERT K. [2017], « Commerce et climat : pour une réconciliation », *Note du Conseil d'analyse économique*, n° 37, janvier.